Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur & **

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

RÉPONSES À LA DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

VOLET LOISIR ET SPORT - PARTIES 99 À 120

TABLE DES MATIÈRES

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE VOLET LOISIR ET SPORT – PARTIES 99 À 120

LOISIR ET SPORT

Programmes et investissements

- 99. Bilan des 14 mesures du MELS du plan d'action *Investir pour l'avenir* depuis son implantation. Ventilation des coûts par commission scolaire.
- 100. Sommes allouées en 2015-2016 à l'organisme « Québec en forme ».
- 101. Liste des programmes d'assistance financière au 31 mars 2016. Préciser :
 - a. les objectifs, critères d'admissibilité, réalisations 2015-2016;
 - b. les budgets respectifs;
 - c. le nombre de demandes reçues, de projets refusés et acceptés et le nombre de participants pour chacun des projets, s'il y a lieu;
 - d. le montant de la subvention de chaque organisme, municipalité, entreprise.
- 102. Ventilation des sommes investies, par établissement en 2015-2016 dans le cadre du programme Infrastructure de loisirs Canada, ainsi que les prévisions pour 2016-2017.
- 103. Soutien financier accordé aux athlètes québécois pour l'exercice financier 2015-2016. Fournir les prévisions pour 2016-2017.
- 104. Sommaire et liste détaillée des subventions accordées dans le cadre des programmes suivants :
 - a. Programme de reconnaissance et de financement des organismes nationaux de loisir;
 - b. Programme de reconnaissance et de financement des organismes régionaux de loisir pour personnes handicapées;
 - c. Programme d'assistance financière aux unités régionales de loisir et de sport;
 - d. Programme d'assistance financière aux camps de vacances;
 - e. Programme d'assistance financière aux manifestations locales de la fête nationale;
 - f. Programme Chantiers jeunesse;
 - g. Programme d'accompagnement en loisir pour les personnes ayant une déficience
 - h. Programme d'assistance financière aux centres communautaires de loisir:
 - i. Programme d'assistance financière aux clubs de motoneigistes;
 - j. Programme d'assistance financière aux clubs de véhicules tout terrain;
 - k. Soutien financier au Regroupement des organismes nationaux de loisir du Québec;
 - 1. Soutien financier au Conseil québécois du loisir;
- 105. Effectif et subventions de Kino-Québec en 2015-2016, ainsi que les prévisions pour 2016-2017.

- 106. État des investissements pour l'anneau de glace Gaétan-Boucher. Prévisions budgétaires pour l'année en cours et pour l'année 2016-2017.
- 107. État des investissements pour le Massif de Petite-Rivière-Saint-François. Prévisions budgétaires pour l'année en cours et pour l'année 2016-2017.
- 108. État des investissements pour l'Institut national du sport. Prévisions budgétaires pour l'année en cours et pour l'année 2016-2017.
- 109. État des investissements pour le nouveau Colisée de Trois-Rivières. Prévisions budgétaires pour l'année en cours et pour l'année 2016-2017.
- 110. État des investissements pour le Panthéon des sports. Prévisions budgétaires pour l'année en cours et pour l'année 2016-2017.
- 111. État des investissements pour le nouveau Centre Robert-Guertin de Gatineau. Prévisions budgétaires pour l'année en cours et pour l'année 2016-2017.
- État des investissements pour les installations des fédérations sportives établies au Parc olympique de Montréal, et ce, depuis 2004-2005.
- 113. Liste des écoles, par région administrative, ayant bénéficié de l'aide financière attribuée dans le cadre du programme La culture du sport à l'école secondaire publique, élaboré pour soutenir les équipes sportives interscolaires pour 2015-2016. Fournir les prévisions pour 2016-2017.

Politique nationale du loisir, du sport et de l'activité physique

114. État de situation, au 31 mars 2016, sur le dépôt d'une politique nationale du sport, du loisir et de l'activité physique ainsi que sur son plan d'action. Prévisions budgétaires et échéancier pour 2016-2017. Inclure les documents, les notes et les analyses produits à cet effet.

Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique

- 115. Montant total et ventilation des subventions accordées par le Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique en 2015-2016; prévisions pour 2016-2017.
- 116. Concernant le Programme de soutien aux installations sportives et récréatives, identifier les sommes allouées (totales et ventilées par région) en 2015-2016 et pour les trois dernières années. Inclure la liste des entreprises, des municipalités ou des organismes ayant reçu une aide financière, la date de l'aide, le nombre d'emplois créés et le montant reçu.
- 117. Concernant le Programme de soutien aux installations sportives et récréatives phase II, identifier les sommes allouées (totales et ventilées par région) en 2015-2016 et pour les trois dernières années. Inclure la liste des entreprises, des municipalités ou des organismes ayant reçu une aide financière, la date de l'aide, le nombre d'emplois créés et le montant reçu.
- 118. Concernant le Programme de soutien pour le remplacement ou la modification des systèmes de réfrigération fonctionnant aux gaz R-12 ou R-22 arénas et centres de curling, identifier les sommes allouées (totales et ventilées par région) en 2015-2016 et pour les trois dernières années. Inclure la liste des entreprises, des municipalités ou des organismes ayant reçu une aide financière, la date de l'aide, le nombre d'emplois créés et le montant reçu.

- 119. Fournir les détails concernant la nouvelle mouture prévue du *Programme de soutien pour le remplacement ou la modification des systèmes de réfrigération fonctionnant aux gaz R-12 ou R-22 dans les arénas et centres de curling du Québec.*
- 120. Concernant le Programme de soutien aux événements sportifs internationaux ou pancanadiens, identifier les sommes allouées (totales et ventilées par région) en 2015-2016 et pour les trois dernières années. Inclure la liste des entreprises, des municipalités ou des organismes ayant reçu une aide financière, la date de l'aide, le nombre d'emplois créés et le montant reçu.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

QUESTION

Bilan des 14 mesures contenues dans le plan d'action *Investir pour l'avenir* depuis son implantation. Ventilation des coûts par commission scolaire.

RÉPONSE

Le Plan d'action gouvernemental de promotion des saines habitudes de vie et de prévention des problèmes reliés au poids 2006-2012, *Investir pour l'avenir*, est sous la responsabilité du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS).

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATIONET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

QUESTION

Sommes allouées en 2015-2016 à l'organisme Québec en forme.

RÉPONSE

Année	Soutien financier
2015-2016	0\$

Toutefois, une somme de 20 M\$, provenant des revenus associés à la mise en œuvre de la Loi concernant l'impôt sur le tabac (chapitre I-2), a été versée en 2015-2016.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

QUESTION

Liste des programmes d'assistance financière au 31 mars 2016 avec :

- a. objectifs, critères d'admissibilité, réalisations 2015-2016;
- b. budgets respectifs;
- c. le nombre de demandes reçues, projets refusés et acceptés et le nombre de participants pour chacun des projets, s'il y a lieu;
- d. le montant de la subvention de chaque organisme, municipalité, entreprise.

RÉPONSE

Programme de soutien aux installations sportives et récréatives

a) Objectif

Le Programme a pour objectif de favoriser l'adoption et le maintien d'un mode de vie physiquement actif au sein de la population québécoise en facilitant l'accès à des installations sportives et récréatives sécuritaires, et ce, grâce à des investissements qui permettront :

- de répondre aux besoins émergents en ce qui concerne la pratique contemporaine d'activités physiques et sportives;
- d'assurer la pérennité et la fonctionnalité des installations existantes ainsi que leur mise aux normes;
- de faciliter l'accueil et l'organisation d'événements sportifs;
- d'améliorer les sites d'entraînement des athlètes québécois.

Critères d'admissibilité

- Organismes admissibles
 - O Les organismes municipaux, les organismes scolaires et les OBNL ou un regroupement de ces organismes sont admissibles à ce programme. Une entreprise privée, dans le cadre d'un partenariat d'affaires, pourrait aussi être admissible aux conditions suivantes :
 - une entente de service destinée à faciliter l'accessibilité de l'installation pour la collectivité doit être signée avec l'organisme municipal de son territoire;
 - l'entente de partenariat a fait l'objet d'un appel d'offres public;
 - en vertu de l'entente contractuelle, le partenaire du secteur privé est responsable du financement des travaux admissibles;
 - le partenaire du secteur privé s'engage à rétrocéder l'installation visée à l'échéance de l'entente contractuelle.
 - O Dans le cas d'un organisme scolaire ou d'un OBNL, une entente de service destinée à faciliter l'accessibilité de l'installation pour la collectivité doit être signée avec l'organisme municipal de son territoire.

• Installations admissibles

 Les installations sportives et récréatives admissibles sont celles nécessaires au déroulement d'activités physiques et sportives. Les installations qui favorisent l'accès à des clientèles multiples seront privilégiées.

• Travaux admissibles

O Les travaux admissibles doivent avoir trait à la construction, à la rénovation, à l'aménagement et à la mise aux normes d'installations sportives et récréatives. Les travaux relatifs aux installations sportives et récréatives destinées à l'enseignement et financés par le programme triennal des immobilisations du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la recherche (Ministère) ne sont pas admissibles à ce programme.

Réalisations

Le Programme de soutien aux installations sportives et récréatives (PSISR) ne fait plus l'objet de nouvelles autorisations visant à contribuer financièrement à la réalisation de projets d'installations sportives et récréatives.

b) **Budget**

• Enveloppe de 364 000 000 \$ (non spécifique à une année financière précise, cela consiste à l'enveloppe totale allouée au Programme)

c) Informations sur les demandes

Données pour l'année financière 2015-2016 :

Nombre de demandes reçues	0
Nombre de projets refusés	1
Nombre de projets acceptés	0

d) Montant de la subvention de chaque organisme, municipalité, entreprise

• Aucune subvention.

Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase II a) Objectif

Par ce programme, le Ministère souhaite :

- répondre aux besoins émergents en ce qui concerne la pratique contemporaine d'activités physiques et sportives;
- assurer la pérennité et la fonctionnalité des installations existantes ainsi que leur mise aux normes;
- assurer le maintien du patrimoine sportif du Québec.

Critères d'admissibilité

- Organismes admissibles
 - O Seuls les organismes municipaux, les organismes scolaires et les OBNL sont admissibles au programme. Ils doivent être propriétaires ou emphytéotes du terrain et de l'installation faisant l'objet de la demande.
 - o Le demandeur doit faire la démonstration probante de sa capacité à assurer l'exploitation et le maintien en bon état de l'installation faisant l'objet de la demande.
 - O Dans le cas d'un organisme scolaire ou d'un OBNL, une entente de services destinée à faciliter l'accessibilité de l'installation pour la collectivité doit être signée avec l'organisme municipal de son territoire.

• Installations admissibles

O Les installations sportives et récréatives admissibles sont celles nécessaires au déroulement d'activités physiques et sportives. Les installations qui favorisent l'accès à des clientèles multiples seront privilégiées.

• Travaux admissibles

- o Les travaux admissibles doivent avoir trait à la construction, à la rénovation, à l'aménagement et à la mise aux normes d'installations sportives et récréatives.
- O Les travaux devront être conformes aux lois, aux règlements et aux normes en vigueur, particulièrement en matière de travail, d'équité, d'emploi, de droits de la personne, d'environnement, de santé, de sécurité et d'adjudication des contrats.
- Les travaux relatifs aux infrastructures destinées à l'enseignement et financés par le programme quinquennal des immobilisations (PQI) du Ministère ne sont pas admissibles à ce programme.

Réalisations

• Voir Annexe 1.

b) Budget

• Enveloppe de 150 000 000 \$ (non spécifique à une année financière précise, cela consiste à l'enveloppe totale allouée au Programme à ce jour).

c) Informations sur les demandes

Données pour l'année financière 2015-2016:

Nombre de demandes reçues	1
Nombre de projets refusés	2
Nombre de projets acceptés	8

d) Montant de la subvention de chaque organisme, municipalité, entreprise

Voir Annexe 1.

Programme de soutien pour le remplacement ou la modification des systèmes de réfrigération fonctionnant aux gaz R-12 ou R-22 : arénas et centres de curling

a) Objectif

Par ce programme, le Ministère souhaite :

- contribuer à l'atteinte des objectifs gouvernementaux en matière de lutte contre les changements climatiques;
- assurer la pérennité et la fonctionnalité des installations existantes ainsi que leur mise aux normes;
- favoriser l'engagement de l'ensemble de la population dans un mode de vie sain et physiquement actif;
- coordonner l'intervention gouvernementale en partenariat notamment avec le Bureau de l'efficacité et de l'innovation énergétiques (BEIE) et avec Hydro-Québec ou par tout autre organisme ou ministère administrant les programmes de ceux-ci.

Critères d'admissibilité

- Organismes admissibles
 - Seuls les organismes municipaux, les organismes scolaires et les OBNL sont admissibles au Programme. Ils doivent être propriétaires ou emphytéotes du terrain et de l'installation faisant l'objet de la demande.
 - o Le demandeur doit faire la démonstration probante de sa capacité à assurer l'exploitation et le maintien en bon état de l'installation faisant l'objet de la demande.
 - Dans le cas d'un organisme scolaire ou d'un OBNL, une entente de services destinée à faciliter l'accessibilité de l'installation pour la collectivité doit être signée avec l'organisme municipal de son territoire.

Installations admissibles

- O Volet 1 modification ou remplacement des systèmes de réfrigération
- o Pour être admissible, une installation doit :
 - abriter une ou plusieurs surfaces glacées (pour le hockey, le curling, le patinage artistique, le patinage de vitesse ou pour l'exercice d'autres sports ou activités récréatives):
 - être munie d'un système de réfrigération servant à la production de la glace et fonctionnant aux gaz R-12 ou R-22;
 - intégrer un nouveau système de réfrigération contenant une charge maximale de réfrigérant (ammoniac ou CO2);

011

exceptionnellement, si le demandeur justifie que le choix de l'ammoniac ou du CO2 n'est pas possible pour des raisons financières, convertir son système de réfrigération actuel en utilisant une charge maximale de réfrigérant.

- O Volet 2 mise aux normes et rénovation des installations sportives et récréatives
- o Pour être admissible, une installation doit :
 - nécessiter des travaux décrits au volet 1;
 - requérir des travaux de nature urgente susceptible de compromettre la santé ou la sécurité des utilisateurs ou l'intégrité du bâtiment. Un rapport d'un professionnel reconnu doit accompagner la demande;
 - être nécessaire au déroulement d'activités physiques et sportives.
- Exclusion ne sont pas admissibles à ce programme :
 - les installations munies d'un système de réfrigération ne fonctionnant pas aux gaz
 R-12 ou R-22;
 - les projets de nouvelles constructions et de reconstructions d'installations;
 - les installations ayant fait l'objet d'une contribution financière d'un ministère ou d'un organisme public pour des travaux similaires au cours des cinq années précédant la présentation d'une demande dans le cadre de ce programme.
- O Tant pour le volet 1 que le volet 2, les travaux devront être conformes aux lois, aux règlements et aux normes en vigueur, particulièrement en matière de travail, d'équité, d'emploi, de droits de la personne, d'environnement, de santé, de sécurité et d'adjudication des contrats.

• Travaux admissibles

 Les travaux admissibles doivent avoir trait à l'acquisition, à l'installation et à la conversion des équipements de réfrigération ainsi qu'aux travaux inhérents à la salle mécanique (volet 1). De plus, les travaux essentiels à la poursuite des opérations ou nécessaires au fonctionnement de l'installation sont admissibles si des travaux du volet 1 sont réalisés (volet 2).

Réalisations

• Voir Annexe 2.

b) **Budget**

• Enveloppe de 110 000 000 \$ (non spécifique à une année financière précise, cela consiste à l'enveloppe totale allouée au programme).

c) Informations sur les demandes

Données pour l'année financière 2015-2016 :

1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	
Nombre de demandes reçues	0
Nombre de projets refusés	0
Nombre de projets autorisés	2

d) Montant de la subvention de chaque organisme, municipalité, entreprise

• Voir Annexe 2.

Programme de soutien aux événements sportifs internationaux

a) Objectif

Le Programme a pour objectif de favoriser le développement d'une culture sportive dans la population québécoise par la présentation d'événements sportifs internationaux qui :

- font la promotion du sport auprès de la population, notamment auprès des jeunes;
- valorisent et enrichissent l'expertise sportive québécoise;
- mettent en valeur les installations sportives et récréatives du Québec;
- améliorent l'encadrement de l'élite sportive.

Critères d'admissibilité

- Clientèle
 - o Le demandeur doit être une fédération sportive québécoise reconnue par le Ministère.
- Les événements admissibles
 - O Le Programme de soutien aux événements sportifs internationaux vise les compétitions sportives de haut niveau qui regroupent les meilleurs athlètes internationaux des disciplines concernées. Ces événements peuvent être :
 - un championnat du monde (senior, junior, universitaire ou selon la catégorie d'âge);
 - une coupe du monde ou l'équivalent (senior et junior);
 - un championnat panaméricain (senior et junior);
 - des qualifications de zone panaméricaine;
 - un événement du premier circuit de la fédération internationale qui regroupe l'élite mondiale (senior et junior);
 - des compétitions sportives internationales sur invitation autorisées par le Ministère.
 - o Les événements et les demandes doivent respecter les critères d'admissibilité suivants :
 - la compétition doit présenter un nombre minimal de six pays participants, incluant le Canada;
 - un minimum de 30 % des athlètes participants doit venir de l'extérieur du Canada;
 - la compétition doit être sanctionnée par la fédération internationale ou continentale du sport concerné;
 - la discipline sportive doit être régie par une fédération sportive québécoise reconnue par le Ministère;
 - le demandeur doit formuler une demande d'aide financière minimale de 25 000 \$;
 - le demandeur doit présenter un budget global des dépenses minimal de 100 000 \$;
 - les équipes qui participent à une compétition sportive par équipe doivent être des équipes nationales;
 - le demandeur doit faire la démonstration probante de son incapacité à financer l'événement par la commandite, la vente de billets, les droits de télévision et les autres sources d'autofinancement.

Réalisations

• Voir Annexe 3.

b) Budget

• Enveloppe de 68 100 000 \$ (non spécifique à une année financière précise, cela consiste à l'enveloppe totale allouée au programme).

c) Informations sur les demandes

Données pour l'année financière 2015-2016 :

Nombre de demandes reçues	28
Nombre de projets refusés	0
Nombre de projets acceptés ou en cours	28
d'analyse	

d) Montant de la subvention de chaque organisme, municipalité, entreprise

Voir Annexe 3.

Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase III a) Objectif

Par ce programme, le Ministère souhaite :

- participer à l'enrichissement du parc d'installations sportives et récréatives;
- mieux répondre aux besoins de la population québécoise en ce qui concerne la pratique d'activités physiques et sportives;
- assurer la pérennité, la fonctionnalité et la qualité des installations existantes ainsi que leur conformité avec les normes.

Critères d'admissibilité

Le projet soumis à la suite d'un appel de projets sera évalué en fonction des critères d'admissibilité suivants :

- 6.1.1. le demandeur doit être un organisme admissible;
- 6.1.2. le type de projet et les travaux prévus doivent être admissibles;
- 6.1.3. le montant de l'aide demandée doit être inférieur ou égal à 7,5 M\$;
- 6.1.4. l'aide demandée doit être inférieure ou égale à 50 % du coût maximal admissible;
- 6.1.5. le cumul de l'aide gouvernementale doit être inférieur ou égal à 50 % du coût maximal admissible (80 % pour l'Administration régionale Kativik et les villages nordiques);
- 6.1.6. le demandeur a soumis tous les documents nécessaires pour la présentation d'une demande.

Réalisations

• Voir Annexe 4.

b) **Budget**

• Enveloppe de 50 000 000 \$ (non spécifique à une année financière précise, cela consiste à l'enveloppe totale allouée au Programme à ce jour).

c) Informations sur les demandes

Données pour l'année financière 2015-2016:

Nombre de demandes reçues	461
Nombre de projets refusés	350
Nombre de projets autorisés et annoncés	111

d) Montant de la subvention de chaque organisme, municipalité, entreprise

Voir Annexe 4.

 $N^{o}: 101$

Programme d'assistance financière aux organismes nationaux de loisir (ONL)

a) Objectifs

- reconnaître la contribution des ONL au développement du loisir au sein de la société québécoise;
- promouvoir la prise en charge du loisir par les citoyens, les citoyennes et les organismes;
- contribuer au maintien et au développement de ressources collectives accessibles, diversifiées et de qualité.

Critères de reconnaissance et d'admissibilité

Pour être reconnu par le Ministère en tant qu'ONL, les organismes doivent satisfaire plusieurs critères dont :

- être un organisme sans but lucratif et avoir une existence légale depuis au moins 3 ans;
- poursuivre une mission en loisir à l'échelle nationale contribuant au mandat du MEES et le démontrer par ses activités;
- assurer une structure administrative adéquate et un fonctionnement démocratique.

En plus d'être reconnu par le MEES en tant qu'ONL, les organismes doivent respecter les critères suivants :

- avoir reçu une aide financière en 2010-2011 en vertu de ce programme;
- démontrer son enracinement et son envergure nationale;
- démontrer que la moyenne des revenus autres que la subvention du MEES représente au moins 35 % de l'ensemble des revenus;
- adhérer à l'Avis sur l'éthique en loisir et en sport;
- représenter ses membres au niveau national dans une discipline ou dans un ou plusieurs champs d'activité en loisir;
- développer, promouvoir et organiser des activités récréatives ou compétitives.

État de situation en 2015-2016

- 26 organismes ont reçu un soutien financier;
- le programme couvre la période 2011-2016.

b) **Budget initial 2015-2016**: 2 583 700 \$

c) Informations sur les demandes

Nombre de projets reçus et approuvés : 26

d) Montant de la subvention

Le détail des subventions accordées est présenté en annexe 1 de la question 90.

Programme d'assistance financière aux unités régionales de loisir et de sport (URLS) - Soutien au loisir des personnes handicapées

a) Objectifs

- Accorder un soutien financier aux unités régionales de loisir et de sport afin de soutenir, dans une optique d'intégration, la promotion, la concertation et le développement du loisir pour les personnes handicapées.
- Favoriser l'accessibilité du loisir aux personnes handicapées pour augmenter leur participation à des activités de loisir et de sport.

Critères d'admissibilité

Pour être admissible, l'organisme demandeur doit être une unité régionale de loisir et de sport.

Réalisations en 2015-2016

La responsabilité d'assurer le développement et la promotion du loisir pour les personnes handicapées a été transférée aux URLS à compter de 2001-2002 ainsi que l'enveloppe budgétaire. Les opérations se sont poursuivies en 2015-2016.

17 URLS ont reçu un soutien financier pour la réalisation de la mission loisir pour les personnes handicapées.

Pour le Programme d'assistance financière au loisir des personnes handicapées, plus de 500 organismes et municipalités ont été soutenus financièrement à travers le Québec. L'aide financière reçue contribue à offrir des services d'accompagnement et à soutenir le développement et la réalisation d'activités de loisir et de sport à l'intention des personnes handicapées.

b) **Budget initial 2015-2016**: 2 639 420 \$

c) Informations sur les demandes

Étant donné que ce programme est géré en région par les unités régionales de loisir et de sport, le Ministère n'a pas accès au nombre de demandes refusées.

d) Montant de la subvention

Les sommes proviennent de deux enveloppes distinctes :

- Mission loisir pour les personnes handicapées (1 200 920 \$);
- Programme d'assistance financière au loisir des personnes handicapées (1 438 500 \$).

Le détail des subventions accordées est présenté à l'annexe 2 de la question 90.

 $N^{o}: 101$

${\bf Programme\ d'assistance\ financière\ aux\ unit\'es\ r\'egionales\ de\ loisir\ et\ de\ sport\ (URLS)}$

a) Objectif

Soutenir financièrement les URLS afin de leur permettre de réaliser le plan d'action pluriannuel en matière de loisir et de sport, tel que stipulé à la convention d'aide financière 2011-2015 signée par chaque région avec le Ministère.

Critères d'admissibilité

Pour obtenir une reconnaissance officielle du MEES et se rendre admissible au programme, l'organisme doit :

- être un organisme à but non lucratif légalement constitué;
- agir comme palier régional de planification, d'intervention, de gestion et de coordination en matière de loisir et de sport;
- être géré par un conseil d'administration composé de membres d'organismes du milieu associatif du loisir et du sport, ainsi que de représentants du monde municipal, du monde scolaire ou d'autres provenances selon les réalités régionales (par exemple, des communautés autochtones, du milieu de la santé, du tourisme, de la culture). Un représentant du Ministère assume la liaison avec le conseil d'administration, au besoin;
- satisfaire à toutes les exigences prévues au Cadre d'intervention gouvernementale en matière de loisir et de sport ainsi qu'à toute autre exigence spécifique déterminée au sein de la Table québécoise de concertation en matière de loisir et de sport.

Réalisations en 2015-2016

Les URLS assument la liaison entre le niveau local et national, entre autres afin de maximiser l'impact de leurs interventions en termes d'efficacité sur le terrain. En région, chaque URLS, comme le Ministère, favorise qu'une offre appréciable de services récréatifs et sportifs soit disponible dans toutes les communautés locales. Ces interventions des URLS sur leur territoire ont par ailleurs fait ressortir tout le potentiel de la concertation des municipalités urbaines et rurales, des établissements scolaires et des associations souvent bénévoles afin de bonifier l'offre de services récréatifs et sportifs à la population régionale.

b) **Budget initial 2015-2016 :** 6 4439 000 \$

c) Informations sur les demandes

Ne s'applique pas.

d) Montant de la subvention

Le détail des subventions accordées est présenté à l'annexe 3 de la question 90.

Programme d'assistance financière à l'accessibilité aux camps de vacances (PAFACV)

a) Objectifs

• Volet soutien à l'accessibilité aux personnes en situation de pauvreté *

Favoriser l'accessibilité aux camps de vacances pour les personnes en situation de pauvreté dans le but d'augmenter leur participation à des activités récréatives et sportives en soutenant financièrement les organismes à but non lucratif qualifiés qui exploitent de tels camps.

• Volet soutien aux immobilisations et aux aménagements récréatifs de plein air

Favoriser l'augmentation de la pratique du loisir et du sport dans un cadre sécuritaire en contribuant à l'amélioration de la qualité et de la sécurité des installations et des équipements des camps de vacances accessibles aux personnes en situation de pauvreté et aux personnes handicapées.

Volet soutien à l'accompagnement des personnes handicapées

Susciter la participation des personnes handicapées aux activités récréatives et sportives dans les camps de vacances en leur fournissant un service d'accompagnement.

• Volet soutien aux projets spéciaux en accessibilité

Contribuer à l'augmentation de la participation aux activités récréatives et sportives dans les camps de vacances par des projets, des événements, des programmes ou des études qui favorisent :

- l'accessibilité aux activités physiques de loisir et de sport par l'inclusion sociale des personnes en situation de pauvreté, des immigrants, des personnes handicapées et des Autochtones:
- la mise en œuvre d'activités physiques récréatives et sportives, notamment des activités émergentes ou qui contribuent à la lutte contre le déficit nature chez les jeunes;
- l'amélioration de la qualité de l'expérience liée à la pratique d'une activité physique (encadrement, sécurité, etc.).

Critères d'admissibilité

- Être reconnu comme un camp de vacances accessible par le Ministère.
- Être un organisme privé à but non lucratif incorporé conformément à la troisième partie de la Loi sur les compagnies ou à toute autre loi régissant un organisme à but non lucratif.
- Réaliser de façon régulière des activités en lien avec sa mission depuis au moins un an.
- Entretenir une vie associative et démocratique en vertu des balises retenues.
- Être un organisme qui possède, dirige ou gère un camp de vacances au Québec et qui accueille majoritairement des enfants, des familles ou des personnes handicapées.
- Être membre en règle de l'Association des camps du Québec ou du Mouvement québécois des vacances familiales et, à cet égard, leur transmettre les pièces justificatives qui permettront d'évaluer le respect des 12 critères d'agrément exigés par le MEES.
- Avoir été en activité pendant au moins 30 jours, entre le 1^{er} juin et le 30 septembre inclusivement de l'année précédente.
- Avoir déposé au MEES une demande d'assistance financière dans le cadre du PAFACV, au plus tard le 20 mars 2015.

Critères d'admissibilité spécifiques au volet aide à l'accompagnement des personnes handicapées

- Effectuer une demande de financement pour des services d'accompagnement qui ne sont habituellement pas couverts par les services courants de votre organisme, que vous soyez un camp ordinaire ou un camp spécialisé pour les personnes handicapées.
- S'il ne s'agit pas d'une première demande, avoir rempli et remis au MEES le rapport d'évaluation relatif à la dernière subvention reçue pour des services d'accompagnement.

^{*} Ce volet inclut un soutien forfaitaire (2 500 \$ par site de camp) pour la promotion de la qualité, de la sécurité et de l'éthique des organismes.

Critères d'admissibilité spécifiques au volet soutien aux projets spéciaux en accessibilité

- Recevoir un soutien financier par l'intermédiaire du volet *Soutien à l'accessibilité pour les personnes en situation de pauvreté* ou être reconnu comme un partenaire du MEES.
- Permettre la réalisation d'un projet, d'un événement, d'un programme ou d'une étude qui vise prioritairement un ou plusieurs des domaines d'intervention suivants dans les camps de vacances :
 - l'accessibilité aux activités physiques de loisir et de sport par l'inclusion sociale des personnes en situation de pauvreté, des immigrants, des personnes handicapées et des Autochtones;
 - la mise en œuvre d'activités physiques récréatives et sportives, notamment des activités émergentes ou qui contribuent à la lutte contre le déficit nature chez les jeunes;
 - l'amélioration de la qualité de l'expérience liée à la pratique d'une activité physique (encadrement, sécurité, etc.).
- Permettre la réalisation, sur une période déterminée de trois ans au maximum :
 - d'actions circonscrites qui ne sont pas déjà mises en œuvre dans l'organisme et qui ne peuvent être automatiquement reconduites;
 - d'actions de nature différente de celle des interventions déjà ciblées aux volets 1, 2 et 3 du présent programme.

Réalisations en 2015-2016

- 23 000 personnes ont été subventionnées par l'entremise des camps de vacances, dont 1 312 personnes handicapées ayant également bénéficié d'un accompagnateur.
- 71 camps de vacances, trois unités régionales de loisir et de sport et deux organismes nationaux de loisir ont été subventionnés.
- 140 000 nuitées ont été subventionnées pour les personnes en situation de pauvreté, dont 7 746 ayant bénéficié d'un accompagnement.
- 317 accompagnateurs ont été embauchés.
- 95 projets de mise aux normes d'immobilisations ont été réalisés ou en voie de l'être.
- Projets spéciaux :
 - quatre visant les autochtones (Cris, Naskapis et Jamésiens soutien à l'accès aux camps de jours pour les territoires nordiques) et le camp Mariste (réserve de Manawan);
 - un visant l'inclusion sociale des jeunes vivant des difficultés psychosociales liées à la consommation de substances illicites (Camp Kéno);
 - un visant toutes les clientèles Programme d'achat d'équipement de plein air et Projet de mesure d'urgence en camp (l'Association des camps du Québec inc.);
 - un visant les familles Programme d'accès aux vacances familiales (Mouvement québécois des vacances familiales).

b) **Budget initial 2015-2016**: 3 777 700 \$

c) Informations sur les demandes

Nombre de demandes reçues: 77
Nombre de demandes refusées: 1
Nombre de demandes retenues: 76

d) Montant de la subvention

Le détail des subventions accordées est présenté à l'annexe 4 de la question 90.

Programme d'assistance financière à la Fête nationale du Québec

a) Objectifs

- Favoriser l'organisation de réjouissances visant à susciter la participation, la solidarité et la fierté des Québécoises et Québécois.
- Apporter un appui à l'implication des divers organismes dans l'organisation de la fête chez eux.

Critères d'admissibilité

- Les activités doivent se dérouler le 23 juin, à compter de 12 h, ou le 24 juin.
- La célébration doit être ouverte à toute la population et viser la participation du plus grand nombre possible de citoyennes et de citoyens.
- L'organisme qui réalise un ou des projets doit présenter des prévisions budgétaires équilibrées.

Réalisations en 2015-2016

L'édition 2015 de la fête nationale du Québec a donné lieu à la réalisation d'environ 700 manifestations de nature locale les 23 et 24 juin 2015. Cette célébration a par ailleurs donné lieu à 3 manifestations à caractère national, respectivement dans les villes de Québec, de Montréal et de Gatineau, ainsi qu'à la tenue d'un défilé et de fêtes populaires à Montréal. Des fêtes régionales ont également eu lieu dans plusieurs villes d'importance réparties dans les différentes régions administratives du Québec.

b) Budget initial 2015-2016 : 4 384 000 \$\$

c) Informations sur les demandes

Ne s'applique pas.

d) Montant de la subvention

Mandataire	2015-2016
MNQ	3 640 000 \$
Comité	744 000 \$
Total	4 384 000 \$

Programme d'assistance financière au Regroupement des organismes nationaux de loisir et de sport du Québec (RONLQ)

a) Objectifs

Soutenir financièrement le RONLQ pour qu'il puisse offrir des services professionnels, techniques et administratifs ainsi que l'hébergement des sièges sociaux aux organismes nationaux de loisir et de sport.

Critères d'admissibilité

La subvention à cet organisme est autorisée annuellement par décret.

Réalisations en 2015-2016

Toutes les clauses du protocole d'entente entre le Ministère et le RONLQ ont été respectées.

b) **Budget initial 2015-2016**: 2 950 000 \$

c) Informations sur les demandes

Ne s'applique pas.

d) Montant de la subvention

Voir la rubrique b).

 $N^{o}: 101$

Programme d'assistance financière au Conseil québécois du loisir (CQL)

a) Objectifs

Le CQL réalise des mandats qui lui sont reconnus par le Ministère. Ces mandats ont trait à la gestion du Programme de formation en animation en loisir et en sport du Québec, à la formation, la promotion et la valorisation des bénévoles, à la concertation des organismes de loisir, à la représentation des intervenants du domaine du loisir et à la collaboration à des dossiers nationaux.

Critères d'admissibilité

Les subventions à cet organisme sont autorisées conformément au CT.

En 2015-2016, une subvention de 350 000 \$ a été versée pour la réalisation de sa mission. Une seconde subvention de 75 000 \$ a aussi été versée pour gérer le Programme de formation en animation en loisir et sport du Québec

Réalisations en 2015-2016

Toutes les clauses de la convention d'aide financière entre le MEES et le CQL ont été respectées.

b) **Budget initial 2015-2016**: 425 000 \$

c) Informations sur les demandes

Ne s'applique pas.

d) Montant de la subvention

Voir la rubrique b).

Programme d'assistance financière aux centres communautaires de loisir (PAFCCL)

a) Objectifs

Soutenir et encourager les centres communautaires de loisir (CCL) à réaliser des interventions en matière de loisir et de sport qui répondent aux besoins de l'ensemble de la population et qui incitent cette dernière à se prendre en main, à s'approprier et à développer le loisir communautaire en fonction du milieu de vie.

Critères d'admissibilité

- Être un organisme à but non lucratif légalement constitué, dirigé par un conseil d'administration élu par une assemblée générale qui favorise la représentation de la population au conseil d'administration;
- Répondre à la définition d'un centre communautaire de loisir;
- Avoir une mission prépondérante en loisir relevant de la responsabilité du Ministère en matière de loisir;
- Démontrer qu'il répond aux huit critères définissant les organismes d'action communautaire autonome tel qu'établis dans le Cadre de référence en matière d'action communautaire soit :
 - o être un organisme à but non lucratif;
 - o être enraciné dans la communauté;
 - o entretenir une vie associative et démocratique;
 - o être libre de déterminer sa mission, ses approches, ses pratiques et ses orientations;
 - o être constitué à l'initiative des gens de la communauté;
 - o poursuivre une mission sociale qui lui est propre et qui favorise la transformation sociale;
 - o faire preuve de pratiques citoyennes et d'approches larges axées sur la globalité de la problématique abordée;
 - o être dirigé par un conseil d'administration indépendant du réseau public.
- Avoir des règlements généraux dûment approuvés, en accord avec les objectifs de la charte et fonctionner depuis au moins trois ans;
- Disposer en permanence de son propre lieu physique, de ses propres ressources humaines en animation et de ressources matérielles adéquates pour la durée de la subvention;
- Compter, en plus d'un employé cadre à temps plein qui agit à titre de gestionnaire de l'organisme, au moins une personne à temps plein affectée à l'animation (ou l'équivalent de deux personnes à mi-temps);
- Démontrer qu'il offre à l'ensemble de la population des activités de loisir communautaire en vue d'une action éducative et sociale, de manière à créer un véritable milieu de vie en interaction avec la communauté locale.

Réalisations en 2015-2016

Dans le cadre de l'édition 2015-2016 du PAFCCL, 59 CCL ont été soutenus financièrement.

b) **Budget initial 2015-2016**: 5 368 019 \$

c) Informations sur les demandes

Ne s'applique pas.

d) Montant de la subvention

Le détail des subventions accordées est présenté à l'annexe 5 de la question 90.

 $N^{o}: 101$

Programme Soutien à l'action bénévole

a) Objectif

Ce programme vise à soutenir financièrement les municipalités et les organismes à but non lucratif dans leurs efforts pour combler des besoins en activités communautaires, de loisir et de sport, de même qu'en équipements légers. Le Ministère accorde une enveloppe à chacun des 125 députés et députées de l'Assemblée nationale. Ces derniers disposent d'une latitude quant au choix des projets qu'ils souhaitent appuyer au sein de leur circonscription respective dans le respect des exigences du programme.

Critères d'admission

- Organismes admissibles
 - o Municipalités
 - o Corporations sans but lucratif
 - o Corporations de villages nordiques
 - o Conseils de bande indiens
- Projets admissibles

Tout projet relatif à des équipements de loisir (construction, agrandissement, restauration, achat...), à des activités de loisir et de sport ou à des activités communautaires.

Réalisations en 2015-2016

Dans le cadre de ce programme, 19 972 (en date du 4 mars 2016) subventions ont été accordées par les députés et les députées de chaque circonscription électorale à même leur enveloppe octroyée par le MEES. Ce sont 9 496 418 \$ qui ont été octroyés à ce jour.

b) **Budget initial 2015-2016 :** 10 400 000 \$

c) Informations sur les demandes

Ne s'applique pas.

d) Montant de la subvention

Voir la liste des subventions sur le support électronique accompagnant le présent document.

Programme d'assistance financière aux organismes provinciaux de sport

a) Objectif

Permettre à ces organismes d'assumer auprès de leurs membres les mandats qui leur sont reconnus, à savoir :

- Corporation Sports-Québec : coordonner la réalisation du programme des Jeux du Québec, coordonner le volet théorique du Programme national de certification des entraîneurs, organiser des événements de valorisation des intervenants en sport, coordonner les programmes de bourses et représenter ses membres, notamment les fédérations sportives.
- Réseau du sport étudiant du Québec : organiser la réalisation d'événements sportifs en milieu scolaire en conformité avec les protocoles ratifiés avec les fédérations sportives concernées.
- Institut national du sport du Québec : offrir aux athlètes et aux entraîneurs de haut niveau les services nécessaires à l'atteinte de performances optimales sur la scène mondiale.
- Fondation de l'athlète d'excellence du Québec : convaincre le secteur privé ou tout autre organisme d'investir au sein de la Fondation afin de mieux soutenir par des programmes de bourse les athlètes québécois qui participent à des compétitions sur la scène internationale.
- Le Club de la médaille d'Or : Recueillir des fonds afin d'offrir des bourses aux athlètes québécois élite ou relève et qui ne sont pas bénéficiaires d'un brevet ou qui ne sont boursiers du Programme Équipe Québec.
- Panthéon des sports du Québec : rendre hommage à ceux et à celles qui ont contribué au développement d'une culture sportive au Québec en les intronisant au sein de Panthéon des sports du Québec.
- Alliance sport-études enseignement supérieur : offrir aux étudiants-athlètes inscrits dans les 40 cégeps et 7 universités affiliés à l'Alliance un encadrement pédagogique adapté afin qu'ils ou elles puissent poursuivre simultanément leur carrière sportive et leurs études.
- Établissements scolaires ayant des programmes Sport-études au secondaire : offrir aux élèves-athlètes inscrits dans 39 écoles publiques et 8 écoles privées un encadrement sportif et pédagogique leur permettant de concilier le sport et les études.
- Sportcom : accroître la visibilité du sport olympique et paralympique, en offrant un service d'information centré sur les athlètes de haut niveau; coordonner, développer et financer des initiatives pour assurer un service d'information sur les athlètes et leurs résultats auprès des médias québécois.
- Égale Action : assurer un leadership provincial, valoriser, éduquer, promouvoir, soutenir les leaders et mobiliser les partenaires pour favoriser la participation équitable et les expériences positives des filles et des femmes en sport et en activité physique.
- Fédérations sportives : mettre en place des structures démocratiques, voir au développement de leurs disciplines dans les quatre sphères de la pratique sportive, régir leurs disciplines, assurer la formation de leurs cadres (entraîneurs, officiels, administrateurs), rendre leur expertise accessible à la base.

Critères d'admissibilité

Pour les fédérations sportives :

- être un organisme sans but lucratif légalement constitué;
- exister et offrir des services à ses membres depuis au moins deux ans;
- poursuivre des buts d'intérêt public dans le secteur du sport;
- posséder un règlement de sécurité conforme aux exigences du ministère;
- être un organisme accessible à l'ensemble des citoyens;
- posséder des structures internes garantissant le contrôle démocratique par les membres;
- réaliser les interventions généralement attendues par un organisme provincial de régie sportive;
- regrouper la majorité des participants au Québec.

Pour les écoles secondaires publiques et les écoles privées accueillant des programmes reconnus : regrouper des athlètes identifiés et avoir signé un protocole d'entente avec la fédération sportive concernée.

Pour les organismes multisports, ce sont des subventions spécifiques qui ne s'inscrivent pas dans le cadre d'un programme normé et ne sont pas soumises à des critères d'admissibilité particuliers. Cela doit cependant correspondre à des mandats reconnus par le Ministère.

Réalisations en 2015-2016

- Soutien aux organismes multisports suivants : Corporation Sports-Québec, le Réseau du sport étudiant du Québec, l'Institut national du sport du Québec et Égale Action, Sportcom, Fondation de l'athlète d'excellence du Québec, Le Club de la médaille d'or, Panthéon des sports du Québec et Alliance sport-études enseignement supérieur.
- Soutien à 64 fédérations unisports, incluant 5 fédérations pour personnes handicapées.
- Soutien à 44 écoles, dont 6 privées, dans 36 disciplines accueillant 450 programmes Sport-études reconnus (5 879 athlètes).

b) **Budget initial 2015-2016 :** 13 136 500 \$

c) Informations sur les demandes

Ne s'applique pas.

d) Montant de la subvention

Soutien au fonctionnement des organismes provinciaux de sport suivants :

- multisports:
 - o Corporation Sports-Québec (6 692 000 \$);
 - o Réseau du sport étudiant du Québec (400 000 \$);
 - o Institut national du sport du Québec (2 997 000 \$);
 - o Fondation de l'athlète d'excellence du Québec (125 000 \$);
 - o Le Club de la médaille d'Or inc. (25 000 \$);
 - o Panthéon des sports du Québec (35 000 \$);
 - o Alliance sport-études, enseignement supérieur (72 000 \$);
 - o Commissions scolaires et écoles privées accueillant des programmes Sport-études reconnus (428 000 \$);
 - o Sportcom (150 000 \$);
 - o Égale Action (100 000 \$).
- unisport :
 - 65 fédérations sportives incluant 5 fédérations pour personnes handicapées (sourds, aveugles, paralytiques cérébraux, parasports et Jeux olympiques spéciaux).
 Un total de 4 785 500 \$ est octroyé à ces fédérations.

Détail des subventions accordées en 2015-2016 dans le Programme de soutien aux fédérations sportives québécoises :

Organismes	Total 2014-2015
Association de tae-kwon-do du Québec inc.	69 517 \$
Association de triathlon du Québec	68 938 \$
Association des clubs de biathlon du Québec	76 998 \$
Association québécoise d'aviron inc.	50 000 \$
Association québécoise de canoe-kayak de vitesse	46 858 \$
Association québécoise de sport pour paralytiques cérébraux	59 098 \$
Association québécoise de télémark	5 000 \$
Parasports Québec	90 991 \$
Association sportive des aveugles du Québec	55 000 \$
Association sportive des sourds du Québec inc.	50 000 \$
Commission de surf des neiges du Québec	52 001 \$
Corporation de kick boxing amateur du Québec	5 000 \$
Curling Québec	103 891 \$
Danse sport Québec inc.	5 000 \$
Fédération de basket-ball du Québec	108 731 \$

Fédération de cheerleading du Québec	25 000 \$
Fédération de crosse du Québec inc.	46 348 \$
Fédération de football amateur du Québec	67 584 \$
Fédération de gymnastique du Québec	127 570 \$
Fédération de lutte olympique du Québec inc.	50 000 \$
Fédération de nage synchronisée du Québec	95 631 \$
Fédération de natation du Québec	171 290 \$
Fédération de net-ball amateur du Québec	5 000 \$
Fédération de patinage artistique du Québec	102 513 \$
Fédération de pétanque du Québec inc.	47 953 \$
Fédération de rugby du Québec	25 000 \$
Fédération de soccer du Québec	201 146 \$
Fédération de tennis de table du Québec inc.	101 826 \$
Fédération de tir à l'arc du Québec inc.	71 738 \$
Fédération de volley-ball du Québec	134 672 \$
Fédération des sports à quatre murs du Québec inc.	95 247 \$
Fédération d'haltérophilie du Québec	82 462 \$
Fédération du baseball amateur du Québec inc.	125 681 \$
Fédération du plongeon amateur du Québec	79 639 \$
Fédération équestre du Québec	56 461 \$
Fédération québécoise d'athlétisme	68 107 \$
Fédération québécoise de badminton inc.	98 591 \$
Fédération québécoise de ballon sur glace	5 000 \$
Fédération québécoise de boxe olympique	59 070 \$
Fédération québécoise de canoë-kayak d'eau vive	40 000 \$
Fédération québécoise de dynamophilie	5 000 \$
Fédération québécoise de golf	131 191 \$
Fédération québécoise de handball olympique	45 589 \$
Fédération québécoise de hockey sur glace	206 580 \$
Fédération québécoise de kin-ball	57 422 \$
Fédération québécoise de ski acrobatique	69 507 \$
Fédération québécoise de ski alpin	116 357 \$
Fédération québécoise de ski nautique inc.	25 000 \$
Fédération québécoise de tennis	166 982 \$
Fédération québécoise de tir	69 535 \$
Fédération québécoise de ultimate	25 000 \$
Fédération québécoise des sports cyclistes	144 830 \$
Judo-Québec inc.	118 337 \$
Karaté Québec	52 474 \$
La Fédération auto-Québec inc.	5 000 \$
La Fédération de la voile du Québec Itée	79 504 \$
La Fédération de patinage de vitesse du Québec	133 561 \$
La Fédération de water-polo du Québec	50 000 \$

La Fédération d'escrime du Québec	76 751 \$
Olympiques spéciaux Québec	69 985 \$
Ringuette Québec	52 826 \$
Service national des sauveteurs inc.	64 266 \$
Ski de fond Québec	80 802 \$
Softball Québec	108 449 \$
Total	4 785 500 \$

Programme de soutien au développement de l'excellence sportive

a) Objectifs

• Améliorer les performances des athlètes québécois sur les scènes sportives canadienne et internationale en soutenant financièrement les fédérations sportives québécoises dans la mise en œuvre de leurs modèles de développement des athlètes. Préparer les équipes du Québec aux Jeux du Canada de 2015.

Critères d'admissibilité

- Organismes provinciaux : les disciplines sportives considérées prioritaires par le Ministère selon les normes du programme.
- Événements sportifs : les événements prioritaires et soumis par les fédérations sportives provinciales.

b) **Budget initial 2015-2016 :** 6 685 650 \$

c) Informations sur les demandes

Ne s'applique pas

d) Montant de la subvention

Soutien aux fédérations sportives pour la réalisation de leurs modèles de développement des athlètes incluant le soutien à l'engagement d'entraîneurs.

Montant de la subvention versée : 6 669 250 \$.

- Dans le cas du volet soutien aux fédérations sportives pour la réalisation de leurs modèles de développement des athlètes incluant le soutien à l'engagement d'entraîneurs, les montants ont été établis en 2013-2014 pour les 4 années du cycle 2013-2017.
- Soutien à la mise en œuvre des modèles de développement des athlètes de 55 disciplines ainsi que de 19 disciplines pour personnes handicapées, incluant la préparation des équipes du Québec pour les Jeux du Canada de 2015 pour un total de 6 168 250 \$.
- La répartition des montants pour la préparation des équipes du Québec en vue des Jeux du Canada de 2015 soit 501 000 \$ est inclue dans le tableau suivant.

Voici la répartition des subventions à ces organismes :

Organismes	Subvention
Association de triathlon du Québec (2 disciplines)	42 460 \$
Association de tae-kwon-do du Québec inc.	97 000 \$
Association des clubs de biathlon du Québec	87 000 \$
Association québécoise d'aviron inc.	92 300 \$
Association québécoise de canoë-kayak de vitesse	151 479 \$
Association québécoise de sport pour paralytiques cérébraux (3 disciplines)	25 000 \$
Parasports Québec (7 disciplines)	104 269 \$
Association sportive des aveugles du Québec	33 750 \$
Association sportive des sourds du Québec inc.	20 000 \$
Commission de surf des neiges du Québec	59 000 \$
Curling Québec (2 lettres d'exigences)	47 500 \$
Fédération de basket-ball du Québec	240 374 \$
Fédération de football amateur du Québec	138 000 \$
Fédération de gymnastique du Québec (3 disciplines)	285 000 \$
Fédération de lutte olympique du Québec inc.	67 927 \$

Fédération de nage synchronisée du Québec	160 000 \$
Fédération de natation du Québec (2 disciplines)	276 864 \$
Fédération de patinage artistique du Québec	205 000 \$
Fédération de rugby du Québec	20 000 \$
Fédération de soccer du Québec	345 460 \$
Fédération de tir à l'arc du Québec inc. (2 disciplines)	55 000 \$
La Fédération de patinage de vitesse du Québec (2 disciplines)	225 000 \$
Fédération de tennis de table du Québec inc.	146 000 \$
Fédération de volley-ball du Québec (2 disciplines)	294 480 \$
Fédération des sports à quatre murs du Québec inc. (2 disciplines)	72 000 \$
Fédération d'haltérophilie du Québec	167 000 \$
Fédération du baseball amateur du Québec inc.	187 479 \$
Fédération équestre du Québec	38 000 \$
Fédération québécoise d'athlétisme	237 731 \$
Fédération québécoise de badminton inc.	165 000 \$
Fédération québécoise de boxe olympique	94 000 \$
Fédération québécoise de canoë-kayak d'eau vive	15 000 \$
Fédération québécoise de golf	98 460 \$
Fédération québécoise de handball olympique	73 000 \$
Fédération québécoise de hockey sur glace inc. (2 disciplines)	272 500 \$
Fédération québécoise de ski acrobatique (3 disciplines)	155 000 \$
Fédération québécoise de ski alpin (3 disciplines)	251 000 \$
Fédération québécoise de tennis	215 769 \$
Fédération québécoise de tir	28 500 \$
Fédération québécoise des sports cyclistes (4 disciplines)	351 538 \$
Fédération du plongeon amateur du Québec	210 769 \$
Judo-Québec inc.	202 000 \$
Karaté Québec	65 000 \$
La Fédération de la voile du Québec Itée	101 423 \$
La Fédération de water-polo du Québec	55 000 \$
La Fédération d'escrime du Québec	122 000 \$
Olympiques spéciaux Québec	20 000 \$
Ringuette Québec	20 000 \$
Softball Québec	78 218 \$
Ski de fond Québec (2 disciplines)	154 000 \$
Total	6 669 250 \$

Programme Kino-Québec

a) Objectif

Promouvoir un mode de vie physiquement actif pour contribuer au mieux-être de l'ensemble de la population québécoise.

La subvention est conforme à la convention Kino-Québec signée par le Ministère et ses partenaires, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et les agences de la santé et des services sociaux (agences). Le montant alloué par le MEES en 2015-2016 aux agences est de 1 575 000 \$.

Critères d'admissibilité

- Organismes bénéficiaires
 - o Les 18 agences incluant le conseil Cri et le Nunavik.

Réalisations en 2015-2016 pour les clientèles

- Mise en œuvre des priorités d'actions régionales du programme Kino-Québec et réalisation des orientations nationales du programme Kino-Québec.
- Organisation d'une rencontre provinciale des conseillers du programme Viactive.
- Poursuite de la collaboration avec Québec en Forme et autres partenaires du milieu.
- Participation et préparation de la Journée nationale du sport et de l'activité physique et de sa fin de semaine active.
- Promotion de Plaisirs d'hiver : stratégie communicationnelle pour inciter les municipalités et leurs partenaires ainsi que les écoles primaires à favoriser la création et le maintien d'environnements favorables à la pratique d'activités physiques hivernales.
- Promotions diverses, dont un avis sur l'activité physique et les jeunes, l'activité chez les femmes enceintes, l'activité physique avec les tout-petits.
- Poursuite de la mise en œuvre de projets en lien avec le guide destiné aux écoles primaires au regard de l'aménagement, l'organisation et l'animation de la cour d'école Ma cour : un monde de plaisir.
- Collaboration à la mise à jour du concept Municipalité active.

b) **Budget initial 2015-2016 :** 1 575 000 \$

c) Informations sur les demandes

Ne s'applique pas

d) Montant de la subvention

Subventions accordées par le MEES aux agences :

	Nom de la région	2015-2016
1	Bas St-Laurent	74 420 \$
2	Saguenay/Lac St-Jean	74 420 \$
3	Québec (Capitale nationale)	102 328 \$
4	Mauricie/Centre-du-Québec	74 420 \$
5	Estrie	74 420 \$
6	Montréal-Centre	241 865 \$
7	Outaouais	74 420 \$
8	Abitibi-Témiscamingue	74 420 \$
9	Côte-Nord	74 420 \$
10	Baie-James	48 985 \$
11	Gaspésie/Iles-de-la-Madeleine	74 420 \$
12	Chaudière-Appalaches	74 420 \$
13	Laval	74 420 \$
14	Lanaudière	74 420 \$

15	Laurentides	102 388 \$
16	Montérégie	186 050 \$
17	Nunavik	37 412 \$
18	Conseil Cri	37 412 \$
	Total	1 575 000 \$

Programme d'assistance financière Événements et Jeux

a) Objectifs

Soutenir un ensemble d'événements de niveau québécois, canadien et international afin de favoriser la participation des athlètes à des compétitions d'envergure.

Soutenir l'organisation d'événements sportifs de niveaux canadien et international.

Critères d'admissibilité

Ne s'applique pas.

Réalisations en 2015-2016

Jeux du Québec : (Tableau 1)

- soutien aux unités régionales de loisir et de sport pour la réalisation des Jeux régionaux dans chacune des 19 régions identifiées au programme des Jeux du Québec;
- soutien à la Corporation Sports-Québec pour la coordination nationale du programme, le transport des participants vers les villes hôtesses, la diffusion des finales nationales et la réalisation du volet Mes premiers jeux;
- soutien au comité organisateur des finales d'hiver 2015 (Drummondville), été 2016 (Montréal) et hiver 2017 (Alma) pour l'organisation des finales nationales.

Programme de soutien aux événements sportifs : (Tableau 2)

• soutien à divers comités organisateurs d'événements sportifs canadiens, internationaux et grand public.

b) **Budget initial 2015-2016**: 2 633 250 \$

c) Informations sur les demandes

Ne s'applique pas.

d) Montant de la subvention

Pour l'année financière 2015-2016, le Ministère a octroyé les subventions suivantes :

Tableau 1

Organismes	Subventions 2015- 2016
Corporation Sports-Québec*	530 000 \$
Partenaires régionaux	Montant
Commission loisir et sport de la Baie-James	10 000 \$
Regroupement du Sport à Laval	60 113 \$
Conseil Sport et loisir de l'Estrie	64 157 \$
Corporation régionale de loisir et de sport de Lanaudière	60 776 \$
Loisir et sport Montérégie	184 945 \$
Regroupement loisirs et sports Saguenay-Lac-Saint-Jean	63 335 \$
Sport et loisir de l'Île de Montréal	180 990 \$
URLS Abitibi-Témiscamingue	61 989 \$
ULS de la Capitale-Nationale	68 646 \$
URLS de la Chaudière-Appalaches	64 239 \$
URLS de la Mauricie	63 150 \$
URLS de l'Outaouais	67 945 \$
URLS du Bas Saint-Laurent	75 718 \$
URLS du Centre-du-Québec	60 639 \$
URLS des Laurentides	66 390 \$
URLS Côte-Nord	68 969 \$
Partenaires locaux	Montant
Comité organisateur des Jeux du Québec Drummondville 2015	73 500 \$
Comité organisateur des jeux du Québec Montréal 2016	542 750 \$
Comité organisateur de la Finale des Jeux du Québec d'Alma hiver 2017	191 500 \$
Grand total	2 559 750 \$

^{*} Un montant de 265 000 \$ est également octroyé à cet organisme à l'intérieur du Programme de

soutien à Sports-Québec pour la coordination des Jeux du Québec, pour un total de 2 824 750 \$.

Détail des sommes octroyées dans le cadre du Programme de soutien aux événements sportifs en 2015-2016 :

Organismes	Événements	Volet	Recomm	andations
	Championnat canadien de biathlon 2016	1	4 000 \$	
Association des clubs de biathlon	Coupe NorAm et Coupe Québec – Courcelette 2016	1	2 000 \$	8 000 \$
	Coupe NorAm – estrie 2016	1	2 000 \$	
Association des sports d'action	Jackalope 2015 – Festival des sports d'action	3	3 000 \$	3 000 \$
	Provinciaux FIS Mont Orignal 2016	1	2 500 \$	13 000 \$
Commission de surf des neiges du	Championnats nationaux de vitesse 2016	2	7 000 \$	
Québec	NorAm – Le Relais 2016	2	3 500 \$	
Association québécoise de canoë-kayak de vitesse	Essais nationaux #2	1	3 500 \$	3 500 \$
Association québécoise de sports pour paralytiques cérébraux	Mondial de boccia 2015	2	5 500 \$	5 500 \$
Association sportive des aveugles	Tournoi invitation de gaolball de Montréal 2015	1	3 000 \$	3 000 \$
	2015 Yonex Québec Élite Serie (étape 1)	1	2 500 \$	
Badminton Québec	2016 Quebec Junior Black Knight Séries (étape 4)	1	3 000 \$	
	Championnat canadien universitaire et collegial 2016	1	3 000 \$	
Commission sportive Montréal-Concordia	38 ^e édition des Jeux de Montréal	3	2 500 \$	2 500 \$
C. Para O. Alara	Challenge Château-Cartier de Gatineau 2015	1	3 500 \$	C 000 ft
Curling Québec	Challenge Casino de Charlevoix 2015	1	2 500 \$	6 000 \$
Cyclo-Mauricie	Défi du Parc national de la Mauricie de Shawinigan 2015	3	2 500 \$	2 500 \$
Danse sport Québec inc.	Championnat canadien de danses sportives 2015	1	3 000 \$	3 000 \$
Événements Harricana	Ultra Trail Harricana de Charlevoix 2015	3	1 500 \$	1 500 \$
	Championnats canadiens senior et vétéran 2016	1	3 500 \$	
Fédération d'escrime du Québec	Championnats canadiens cadet et junior 2016	1	3 000 \$	11 000 \$
	Challenge des Nations 2016	2	4 500 \$	
	Championnat canadien U18 masculin 2015	1	4 000 \$	
Fédération de baseball amateur du	Championnat canadien U13 masculin 2015	1	3 000 \$	10 500 A
Québec	Championnat canadien U16 féminin 2015	1	3 000 \$	12 500 \$
	Championnat canadien senior féminin 2015	1	2 500 \$	
Fédération de football amateur du Québec	Coupe Football Canada U18 2015	1	4 500 \$	4 500 \$
Fédération de netball	Invitational Coupe du Québec 2016	2	2 500 \$	2 500 \$
T/1/ 1 101 0 #	Championnat canadien junior masculin 2015	1	3 500 \$	5 5 0 0 0
Fédération de golf du Québec	Championnat du Québec Premiers Élans CN 2015	1	3 000 \$	6 500 \$
	Sélection finale pour les Jeux Olympiques 2016	1	3 500 \$	18 000 \$
Fédération de gymnastique du	Championnat canadien 2015	1	4 500 \$	
Québec	La Classique Gymnix 2016	1	4 000 \$	
	Challenge Gymnix 2016	2	6 000 \$	
E(1/m/m 1.1	Coupe du Québec 2015 de voile adaptée	1	2 500 \$	5 000 ft
Fédération de la voile du Québec	Fruitbowl 2015 – Championnat de voile centrale	1	2 500 \$	5 000 \$
	Omnium canadien de l'Est 2016	1	3 500 \$	
	Coupe du Québec 2015	1	3 000 \$	15 000 \$
Fédération de natation du Québec	Championnat canadien senior 2015	1	4 000 \$	
	Championnat canadien groupes d'âges	1	4 500 \$	
Fédération de soccer du Québec	Match féminin : Équipe de France vs Équipe du Québec Senior	2	5 000 \$	9 500 \$
	Championnat Final Four 2015	2	4 500 \$	
Fédération de tir à l'arc du Québec	Essais nationaux 2015	1	3 000 \$	3 000 \$
Fédération de tennis de table du	Big Bang 2015	1	2 500 \$	2 000 \$
Québec	Championnat canadien 2015	1	3 500 \$	6 000 \$
Quesce		1	2 500 \$	19 000 \$
	Championnat canadien junior de racquetball 2015		2 000 \$	
	Sélection Équipe nationale racquetball en simple 2016	1		
Eddiration des Sports à 4 mins 1	Classique Richard-Arpin 2016		2 000 \$	
Fédération des Sports à 4 murs du Québec	Tournoi invitation Club MAA de squash 2015	1	2 000 \$	
Quebec	Tournoi ouvert de Montréal 2016 PSA de squash	2	4 500 \$	
	Tournoi invitation PSA de squash 2015	2	3 000 \$	
	Tournoi ouvert féminin de Montréal 2016 WSA de squash	2	3 000 \$	

Québec Fédération équestre du Québec	Championnats canadiens juniors de développement 2015	1	4 000 \$	9 000 \$
Fédération équestre du Québec	Championnat international CAMO Invitation 2015	2	5 000 \$	ν σου ψ
	Concours complet – Qualification Championnats nord- américains juniors et jeunes cavaliers 2015	1	2 000 \$	2 000 \$
	Championnats canadiens jeunesse, junior et ouvert en salle 2016	1	4 500 \$	
	Championnats canadiens jeunesse (Jeux de la Légion) 2015	1	4 500 \$	
Fédération québécoise d'athlétisme	McGill Team Challenge 2016	1	3 500 \$	
	Marathon Oasis de Montréal 2015 – volet International	2	7 000 \$	29 000 \$
	Marathon Oasis de Montréal 2015 – volet Participation	3	3 500 \$	
	Courses thématiques 2015	3	2 500 \$	
	Tour du Lac Brome	3	2 000 \$	
	Le Bromont Ultra 2016	3	1 500 \$	
Fédération québécoise de ballon				2.500.0
sur glace	Championnat canadien de ballon sur glace 2015	1	2 500 \$	2 500 \$
	Championnat canadien de canoë-polo 2015	2	4 500 \$	
Fédération québécoise de canoë-	Slalom 7 Sœurs 2015	2	2 500 \$	12 500 \$
kayak d'eau vive	Neilson River Race 2015	2	2 000 \$	12 300 ş
	Montréal Eau Vive 2015	2	3 500 \$	
Fédération québécoise de la montagne et de l'escalade	Jackalope 2015 – Escalade de bloc	2	4 000 \$	4 000 \$
Fédération québécoise des sports	Championnats canadiens de BMX 2015 et Coupe			
cyclistes (BMX)	Canada/Coupe du Québec #5	1	3 500 \$	
Fédération québécoise des sports	Coupe Canada – Baie St-Paul 2015	1	3 000 \$	
cyclistes (VM)	Coupe du Canada – Mont Tremblant 2015	1	2 500 \$	
cyclistes (VIVI)	Championnat canadien de vélo de montagne 2015	1	4 000 \$	25 500 \$
	Challenge de l'Est 2015	1	2 500 \$	
Fédération québécoise des sports	Championnat canadien sur route 2015	1	4 500 \$	
cyclistes (RP)	Tour de la relève de Rimouski 2015	1	3 000 \$	
	Grand Prix cycliste de la Matapédia 2015	1	2 500 \$	
Fédération ski nautique et planche	Championnat canadien de ski nautique classique 2015	1	3 500 \$	6 000 ft
Québec	Championnat canadien de ski nautique pieds nus 2015	1	2 500 \$	6 000 \$
Grand Défi Victoriaville	Triathlon 2015/Pentathlon 2015/Bonjour Printemps 2015	3	2 500 \$	2 500 \$
Jeux autochtones inter-bandes de Mashteuiash	Jeux autochtones inter-bandes de Mashteuiash 2015	3	7 500 \$	7 500 \$
Judo Québec	Omnium du Québec 2015 + entraînement jeunesse	1	4 000 \$	8 500 \$
	Championnat canadien 2015	1	4 500 \$	
Motivaction Jeunesse	Défi du Cap-Blanc 2015	3	1 500 \$	1 500 \$
	Championnat canadien de traithlon olympique 2015	1	4 000 \$	
Triathlon Québec	Subaru Ironman Mont-Tremblant 2015	2	5 500 \$	16 000 \$
Triaumon Queoce	Coupe panaméricaine Élite CAMTRI 2015	2	4 000 \$	10 000 φ
	Pentathlon des neiges 2016	3	2 500 \$	
Plongeon Québec	Championnat canadien junior de développement Speedo 2016	1	3 500 \$	6 500 \$
	Championnat provincial et essai Dresden 2016	1	3 000 \$	0 300 φ
	Coupe Vanier 2015	1	4 000 \$	
Réseau du sport étudiant du	Championnat canadien universitaire de natation 2016	1	3 500 \$	10 500 \$
Québec	Championnat canadien collégial de soccer masculin 2015	1	3 000 \$	
Ringuette Québec	Tournoi de ringuette de l'Association de Pierrefonds 2016	1	3 000 \$	3 000 \$
Tinguette Quebec	Haywood NorAm Sélection Ski Tour 2016	1	4 000 \$	
Ski de fond Québec	Circuit provincial Coupe Québec 2016	1	4 000 \$	11 000 \$
Shi de Iona Quesce	Championnat Noram jeunesse 2016	1	3 000 \$	
	Championnat canadien masculin 2015	1	3 500 \$	
	Championnat canadien U18 féminin 2015	1	4 000 \$	
	Championnat Est du Canada U14 et U16 féminin 2015	1	2 500 \$	22 000 \$
	Championnat Est du Canada U14 et U16 leminin 2015 Championnat Est du Canada U18 masculin 2015	1	2 500 \$	
Softhall Québec	Classique Pif Vacances Transat 2015	2	3 000 \$	
Softball Québec	Classique I II vacances Transat 2013			
Softball Québec	Tournoi international de Rellechasse 2015	2	2 500 0	
Softball Québec	Tournoi international de Bellechasse 2015	2	3 500 \$	
Fédération de nage synchronisée	Tournoi Invitation des Rebelles du Québec 2015	2 2 1	3 000 \$	4 500 \$
-	Tournoi Invitation des Rebelles du Québec 2015 Championnat canadien de qualification 2016	2	3 000 \$ 4 500 \$	4 500 \$
Fédération de nage synchronisée du Québec	Tournoi Invitation des Rebelles du Québec 2015 Championnat canadien de qualification 2016 Championnat canadien extérieur U12 2015	2 1 1	3 000 \$ 4 500 \$ 3 000 \$	
Fédération de nage synchronisée	Tournoi Invitation des Rebelles du Québec 2015 Championnat canadien de qualification 2016	2	3 000 \$ 4 500 \$	4 500 \$

	La Coupe Leblanc 2015	2	5 500 \$	
	Challenge féminin Banque Nationale de Saguenay 2015	2	5 000 \$	
	Challenge féminin Banque Nationale de Gatineau 2015	2	3 500 \$	
	Challenger masculin Banque Nationale Drummondville 2016	2	4 000 \$	
	Futures Banque Nationale de Gatineau 2016	2	4 000 \$	
	Futures Banque Nationale de Sherbrooke 2016	2	4 000 \$	
	Championnat international de tennis en fauteuil roulant ITF-2 2015	2	3 000 \$	
Fédération de voile du Québec	Transat Québec-St-Malo 2016	2	7 000 \$	7 000 \$
-	Championnat canadien ouvert de saut 2016	1	5 000 \$	
	Circuit canadien ouvert 2016 (slopestyle et demi-lune)	1	2 000 \$	
Fédération québécoise de ski	Série Canadienne2016 (bosses et bosses en parallèle)	1	2 000 \$	16 500 \$
acrobatique	Noram 2016	2	4 500 \$	
	Mondial Acrobatx 2015	2	3 000 \$	
	Coupe Télus 2015	1	3 500 \$	
	Coupe Memorial 2015	1	10 000 \$	
Fédération québécoise de hockey sur glace	Tournoi international de hockey pee-wee de Québec 2016	2	6 000 \$	24 500 \$
	Défi mondial de hockey sur luge 2015	2	5 000 \$	
Parasports Québec	Montréal Invitation 2016	1	2 500 \$	8 500 \$
Tarasporas Quecos	Coupe du monde d'escrime en fauteuil roulant 2016	2	6 000 \$	σσσσφ
	Super Série – Mont Ste-Anne	2	2 500 \$	
	Super Série – Mont Tremblant	2	4 000 \$	
	Super Série – Bromont	2	4 000 \$	
	Super Série – St-Sauveur	2	4 000 \$	
	Super Série – Stoneham	2	4 000 \$	36 500 \$
Ski Québec Alpin	Super Série – Le Relais	2	4 000 \$	
	Super Série – Sutton	2	4 000 \$	
	Super Série – Val St-Côme	2	2 500 \$	
	Coupe NorAm Mont Ste-Anne	2	2 500 \$	
	Coupe NorAm Mont Garceau	2	2 500 \$	
	Coupe NorAm Val St-Côme	2	2 500 \$	
La Virée Nordique de Charlevoix	La virée nordique de Charlevoix 2016	3	1 500 \$	1 500 \$
Fédération québécoise de boxe olympique	Qualifications olympiques 2016	1	4 000 \$	4 000 \$
Fédération de water-polo du Québec	Coupe jeunesse féminine de water-polo 2015	1	3 000 \$	3 000 \$
	Championnat canadien senior courte piste 2016	1	2 500 \$	
	Coupe Canada #1	1	3 000 \$	13 500 \$
Fédération de patinage de vitesse	Sélection nationale senior #2	1	2 500 \$	
du Québec	Championnat canadien junior courte piste 2015	1	2 500 \$	13 300 \$
	Championnat canadien longue piste catégories d'âge 2016	1	3 000 \$	
	Grand total			512 500 \$

Programme Équipe Québec

a) Objectifs

- Soutenir de façon appropriée les athlètes québécois dans leur projet d'excellence vers les plus hauts sommets de la performance sportive en leur accordant une bourse d'entraînement annuelle d'au plus 6 000 \$;
- Faciliter la transition de ces athlètes lorsqu'ils se retirent de la compétition active de haut niveau;
- Améliorer les conditions de pratique professionnelle des entraîneures et entraîneurs des athlètes d'Équipe Québec par une contribution financière annuelle pouvant aller jusqu'à 20 000 \$.

En ce qui concerne le soutien à la promotion des valeurs et des bienfaits du sport :

- favoriser l'émergence d'une culture sportive au Québec et promouvoir les valeurs et les bienfaits du sport et de l'activité physique;
- organiser, tous les 18 mois, un forum pour les athlètes et les entraîneures et les entraîneurs d'Équipe Québec, afin qu'ils puissent échanger sur leur cheminement et leurs préoccupations.

Critères d'admissibilité

Dans le cas des athlètes :

- tous les athlètes québécois identifiés « excellence », par les fédérations sportives québécoises reconnues auprès du Ministère;
- ces athlètes doivent résider au Québec, être membres en règle de leur fédération sportive québécoise et représenter le Québec sur la scène canadienne;
- les athlètes admissibles qui se retirent de la compétition active pourront demeurer boursiers d'Équipe Québec et obtenir pendant une année une bourse d'un montant maximal de 4 000 \$ définie selon le nombre d'années pendant lesquelles ils auront eu le statut d'athlètes d'Équipe Québec.

Dans le cas des entraîneurs :

- tous les entraîneurs qui sont reconnus officiellement comme « entraîneur permanent » et « premier responsable » de l'encadrement annuel d'un athlète boursier d'Équipe Québec;
- ces entraîneurs doivent résider au Québec et être membres en règle de leur fédération sportive québécoise;
- ces entraîneurs sont réputés à temps plein selon les normes du Programme de soutien au développement de l'excellence (PSDE) : ils doivent être actifs en entraînement sportif au moins 1 800 heures par année;
- ces entraîneurs doivent détenir une certification de niveau 3, une certification Compétition-Développement ou une certification supérieure du PNCE. Pour les disciplines sportives dont certains niveaux de certification ne sont pas encore disponibles, des mesures d'exception peuvent s'appliquer.

Réalisations en date du 7 mars 2016

- 469 athlètes
- 21 athlètes retraités
- 108 entraîneurs et entraîneures

b) **Budget initial 2015-2016**: 5 000 000 \$

c) Informations sur les demandes

En date du 28 janvier 2015 :

Nombre de demandes approuvées : 609
Nombre de demandes refusées : 10

d) Montant de la subvention

En raison de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., chapitre A-2.1), la liste des subventions octroyées par personne ne peut pas être fournie.

Annexe 1 - QOP-101

Projets autorisés au cours de l'année financière 2015-2016 dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives - phase II

Région	Requérant	Titre du projet	Aide accordée	Coût total	Nombre
02 Saguenay-Lac-Saint-Jean	Municipalité de Sainte-Monique	Aménagement d'une patinoire couverte	506 764,80 \$	1 163 531,65 \$	1
Total 02 Saguenay-Lac-Saint-Jean			506 764,80 \$	1 163 531,65 \$	1
06 Montréal	Comité olympique canadien	Réaménagement du siège social	1 500 000,00 \$	1 500 000,00 \$	1
Total 06 Montréal			1 500 000,00 \$	1 500 000,00 \$	1
07 Outaouais	Ville de Gatineau	Aménagement du parc Central	400 000,00 \$	1 736 390,52 \$	1
	Municipalité de Montpellier	Rénovation et mise aux normes du parc intergénérationnel	39 460,12 \$	80 000,00 \$	1
Total 07 Outaouais			439 460,12 \$	1 816 390,52 \$	2
08 Abitibi-Témiscamingue	Ville de Malartic	Rénovation et agrandissement du centre Michel-Brière	3 326 729,57 \$	7 094 425,53 \$	1
Total 08 Abitibi-Témiscamingue			3 326 729,57 \$	7 094 425,53 \$	1
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	Ville de Paspébiac	Construction d'une nouvelle patinoire au complexe sportif de	4 980 880,00 \$	10 066 160,00 \$	1
		Paspébiac			
Total 11 Gaspésie–Îles-de-la-			4 980 880,00 \$	10 066 160,00 \$	1
Madeleine					
17 Centre-du-Québec	Commission scolaire de la Riveraine	Rénovation de la patinoire extérieure	629 747,09 \$	1 310 314,19 \$	1
Total 17 Centre-du-Québec			629 747,09 \$	1 310 314,19 \$	1
Sous-total			11 383 581,58 \$	22 950 821,89 \$	7

Projets de commissions scolaires autorisés dans le cadre de la mesure 50740

Région	Requérant	Titre du projet Aide accordée		Coût total	Nombre
12 Chaudière-Appalaches	Commission scolaire de la Beauce-Etchemin	Aménagement d'une surface synthétique multisport à la Polyvalente	1 185 605,18 \$	2 561 436,35 \$	1
		Benoît-Vachon			
Total 12 Chaudière-Appalaches			1 185 605,18 \$	2 561 436,35 \$	1
Sous-total			1 185 605,18 \$	2 561 436,35 \$	1
Total général			12 569 186,76 \$	25 512 258,24 \$	8

Annexe 2 - QOP-101

Projets autorisés en 2015-2016

Programme de soutien pour le remplacement ou la modification des systèmes de réfrigération fonctionnant aux gaz R-12 ou R-22 : arénas et centres de curling

Région	Requérant	Titre du projet	Aide accordée	Coût total	Nombre
06 Montréal	Ville de Montréal	Installation d'un système de réfrigération à	1 000 000,00 \$	7 145 776,10 \$	1
		l'ammoniac et construction de locaux à l'aréna			
		Francis Bouillon à l'arrondissement Mercier-			
		Hochelaga-Maisonneuve			
	Association québécoise des arénas et des	Promotion et accompagnement des gestionnaires	45 000,00 \$	45 000,00 \$	1
	•	d'arénas et de centres de curling	, ,		
		g			
Total Of Montréal			1 045 000 00 6	7 100 776 10 6	3
Total 06 Montréal			1 045 000,00 \$	7 190 776,10 \$	2
Total général			1 045 000,00 \$	7 190 776,10 \$	2

29 février 2016 1 sur 1

Annexe 3 - QOP-101

Projets autorisés au cours de l'année financière 2015-2016 dans le cadre du Programme de soutien aux événements sportifs internationaux

Région	Requérant	Titre du projet	Aide accordée	Coût total	Nombre
02 Saguenay-Lac-Saint-Jean	Fédération québécoise des sports cyclistes	Grand Prix cycliste de Saguenay 2015	60 000,00 \$	320 350,00 \$	1
	Fédération de natation du Québec	La Traversée internationale du lac Saint-Jean 2015	55 000,00 \$	786 500,00 \$	1
Total 02 Saguenay-Lac-Saint-Jean			115 000,00 \$	1 106 850,00 \$	2
03 Capitale-Nationale	Ski de fond Québec	Tour de ski Canada 2016 - Montréal et Québec	700 000,00 \$	6 265 305,00 \$	1
03 Capitale-Nationale	Fédération québécoise des sports cyclistes	Grand Prix cycliste de Québec et Grand Prix cycliste de Montréal 2015			1
	rederation quebecoise des sports cyclistes	Grand Prix cycliste de Quebec et Grand Prix cycliste de Montreal 2015	344 000,00 \$	6 141 885,00 \$	1
	Fédération québécoise des sports cyclistes	Vélirium 2015 - Coupe du monde UCI de vélo de montagne du Mont-Sainte-	315 000,00 \$	2 251 650,00 \$	1
		Anne			
	Fédération québécoise de tennis	Coupe Banque Nationale 2015	80 000,00 \$	1 870 000,00 \$	1
	Commission de surf des neiges du Québec	Jamboree 2016 - Coupe du Monde FIS de Québec	375 000,00 \$	2 450 150,00 \$	1
	Fédération de triathlon du Québec	Coupe du monde ITU de triathlon d'hiver 2016	30 000,00 \$	539 904,00 \$	1
Total 03 Capitale-Nationale			1 844 000,00 \$	19 518 894,00 \$	6
05 Estrie	Fédération de natation du Québec	La Traversée internationale du lac Mégantic 2015	25 000,00 \$	166 300,00 \$	1
Total 05 Estrie			25 000,00 \$	166 300,00 \$	1
06 Montréal	Fédération de patinage de vitesse du Québe	c Coupe du monde de patinage de vitesse courte piste - Montréal 2015	70 000,00 \$	477 000,00 \$	1
	Fédération de Gymnastique du Québec	L'International Gymnix 2016	70 000,00 \$	399 500,00 \$	1
	Fédération québécoise de Taekwondo	Canada Open 2016 / Para-Canada Open 2016	70 000,00 \$	305 696,00 \$	1
Total 06 Montréal			210 000,00 \$	1 182 196,00 \$	3
07 Outaouais	Fédération québécoise des sports cyclistes	Grand Prix cycliste Gatineau et Chrono Gatineau 2015	55 000,00 \$	287 212,00 \$	1
	Plongeon Québec	Coupe Canada 2015 - Grand Prix de plongeon de la FINA	85 000,00 \$	398 000,00 \$	1
	Fédération de volleyball du Québec	Coupe panaméricaine U21 - 2015	45 000,00 \$	320 690,00 \$	1
	Ski de fond Québec	Tour de ski Canada 2016 - Gatineau	250 000,00 \$	1 698 800,00 \$	1
Total 07 Outaouais			435 000,00 \$	2 704 702,00 \$	4
08 Abitibi-Témiscamingue	Fédération québécoise des sports cyclistes	Tour de l'Abitibi 2015 - Coupe des Nations Junior UCI	45 000,00 \$	450 651,00 \$	1
Total 08 Abitibi-Témiscamingue			45 000,00 \$	450 651,00 \$	1
12 Chaudière-Appalaches	Fédération québécoise des sports cyclistes	Tour de Beauce 2015	85 000,00 \$	975 777,00 \$	1
Total 12 Chaudière-Appalaches			85 000,00 \$	975 777,00 \$	1
14 Lanaudière	Fédération québécoise de tennis	Internationaux de tennis junior du Canada 2015	45 000,00 \$	331 349,00 \$	1
	Fédération québécoise de ski acrobatique	Coupe du monde FIS de ski acrobatique 2016	85 000,00 \$	368 200,00 \$	1
Total 14 Lanaudière			130 000,00 \$	699 549,00 \$	2
16 Montérégie	Fédération équestre du Québec	International Bromont 2015	105 000,00 \$	2 060 855,00 \$	1
	Fédération équestre du Québec	Concours complet CCI3* Bromont 2015	50 000,00 \$	334 500,00 \$	1
Total 16 Montérégie			155 000,00 \$	2 395 355,00 \$	2
Total général			3 044 000,00 \$	29 200 274,00 \$	22

29 février 2016 1 sur 1

Annexe 4 - QOP-101

Projets autorisés au cours de l'année financière 2015-2016 dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives - phase III

Région	Requérant	Titre du projet	Aide accordée	Coût total	Nombre
02 Saguenay-Lac-Saint-Jean	Ville d'Alma	Construction du centre multisport d'Alma 4 468 414,25 \$		12 705 264,93 \$	1
Total 02 Saguenay-Lac-Saint-Jean			4 468 414,25 \$	12 705 264,93 \$	1
, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,			, , ,	,,,,,	
Total gánáral			4 469 414 2F ¢	12 705 264 02 \$	1
Total général			4 468 414,25 \$	12 705 264,93 \$	T

29 février 2016 1 sur 1

Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

QUESTION

Ventilation des sommes investies par établissement en 2015-2016 dans le cadre du programme Infrastructure de loisir Canada, ainsi que les prévisions pour 2016-2017.

RÉPONSE

Durant l'année financière 2015-2016, l'Entente Canada-Québec n'a pas permis de contribuer financièrement à la réalisation de nouveau projet d'installations sportives et récréatives. Ce programme s'est terminé le 31 octobre 2012.

Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

QUESTION

Soutien financier accordé aux athlètes québécois pour l'exercice financier 2015-2016. Fournir les prévisions pour 2016-2017.

RÉPONSE

Il y a trois modalités de soutien financier du gouvernement du Québec aux athlètes québécois :

1. Le Programme Équipe Québec permet à des athlètes identifiés « excellence » par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) de recevoir une bourse maximale annuelle de 6 000 \$. En 2015-2016¹, 469 athlètes ont été soutenus.

De plus, 21 athlètes retraités¹ ont reçu un soutien financier pour des montants variant entre 1 000 \$ et 4 000 \$, calculés selon le nombre d'années pendant lesquelles ils ont eu le statut d'athlètes identifiés « excellence » dans le cadre de ce programme.

La Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1) ne permet pas de fournir la liste des boursiers et des montants accordés.

2. La Fondation de l'athlète d'excellence du Québec a reçu une subvention de 125 000 \$. Grâce au soutien du gouvernement du Québec et du secteur privé, la Fondation a versé en 2015-2016 1 242 250 \$ en bourse à près de 442 athlètes.

Pour 2016-2017, l'aide financière du gouvernement du Québec devrait être du même ordre soit de 125 000 \$. La Fondation de l'athlète d'excellence du Québec devrait verser approximativement 1 200 000 \$ en bourse afin de soutenir financièrement près de 425 athlètes.

3. Tous les athlètes identifiés de niveaux « excellence », « élite » et « relève » (3 206 athlètes en 2015) ont accès à la mesure de crédit d'impôt remboursable pour athlète de haut niveau. La mesure, de 6 025 301 \$ en 2015, est gérée directement par Revenu Québec. Le relevé pour obtenir le crédit d'impôt est envoyé directement aux athlètes bénéficiaires par le Secteur du loisir et du sport du MEES.

_

¹ En date du 1^{er} mars 2016

Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

QUESTION

Sommaire et liste des subventions accordées dans le cadre des programmes suivants :

- a. Programme de reconnaissance et de financement des organismes nationaux de loisir;
- b. Programme de reconnaissance et de financement des organismes régionaux de loisir pour personnes handicapées;
- c. Programme d'assistance financière aux unités régionales de loisir et de sport;
- d. Programme d'assistance financière aux camps de vacances;
- e. Programme d'assistance financière aux manifestations locales de la fête nationale;
- f. Programme Chantiers jeunesse;
- g. Programme d'accompagnement en loisir pour les personnes ayant une déficience;
- h. Programme d'assistance financière aux centres communautaires de loisir;
- i. Programme d'assistance financière aux clubs de motoneigistes;
- j. Programme d'assistance financière aux clubs de véhicules tout-terrain;
- k. Soutien financier au Regroupement des organismes nationaux de loisir du Québec;
- 1. Soutien financier au Conseil québécois du loisir;

RÉPONSE

a) Programme de reconnaissance et de financement des organismes nationaux de loisir;

2 906 420 \$ versés à 26 organismes (voir annexe 1).

b) Soutien financier pour le loisir des personnes handicapées en région;

2 639 420 \$ versés aux 17 régions (Mission loisir pour les personnes handicapées : 1 200 920 \$, Programme d'assistance financière au loisir des personnes handicapées : 1 438 000 \$ [voir annexe 2]).

c) Programme d'assistance financière aux unités régionales de loisir et de sport;

6 403 430 \$ versés à 18 entités URLS (organismes régionaux) (voir annexe 3).

d) Programme d'assistance financière aux camps de vacances;

3 728 778 \$ versés à 78 organismes dont 2 358 158 \$ pour le volet soutien à l'accessibilité aux personnes en situation de pauvreté (incluant un montant forfaitaire de 2 500 \$ en soutien à la promotion de la qualité, de l'éthique et de la sécurité); 1 116 704 \$ pour le volet soutien aux immobilisations et aux aménagements récréatifs de plein air, 122 376 \$ versés pour le volet aide à l'accompagnement des personnes handicapées et 131 540 \$ au volet soutien aux projets spéciaux en accessibilité (voir annexe 4).

e) Programme d'assistance financière aux manifestations locales de la fête nationale;

4 384 000 \$ \$ versés à deux organismes : 744 000 \$ au Comité de la fête nationale de la Saint-Jean inc. et 3 640 000 \$ au Mouvement national des Québécoises et Québécois.

f) Programme Chantiers jeunesse;

Programme transféré au Secrétariat à la jeunesse depuis plusieurs années.

g) Programme d'accompagnement en loisir pour les personnes ayant une déficience;

La réponse est incluse dans les tableaux en annexe aux questions b) et d).

h) Programme d'assistance financière aux centres communautaires de loisir;

4 868 019 \$ versés à 59 centres (voir annexe 5).

i) Programme d'assistance financière aux clubs de motoneigistes;

Programme transféré au ministère des Transports en 2006.

j) Programme d'assistance financière aux clubs de véhicules tout terrain;

Programme transféré au ministère des Transports en 2006.

k) Soutien financier au Regroupement des organismes nationaux de loisir du Québec;

2 950 000 \$ versés à l'organisme pour le soutien à la mission.

1) Soutien financier au Conseil québécois du loisir;

425 000 \$ versés à l'organisme, dont 350 000 \$ pour le soutien de sa mission et 75 000 \$ pour la gestion du Programme de formation en animation en loisir et sport du Québec.

Question 104 Programme d'assistance financière aux organismes nationaux de loisir

NOM DE L'ORGANISME	SUBVENTIONS 2015-2016
Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées	82 540 \$
Association québécoise pour le tourisme équestre et l'équitation de lo	isirs 85 480 \$
Fédération des associations de familles du Québec	91 450 \$
Fédération des astronomes amateurs du Québec	81 850 \$
Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie du Québec	81 850 \$
Fédération québécoise de camping et de caravaning	99 230 \$
Fédération québécoise de la marche	86 310 \$
Fédération québécoise de la montagne et de l'escalade	81 850 \$
Fédération québécoise des activités sub-aquatiques	81 850 \$
Fédération québécoise des centres communautaires de loisir	131 600 \$
Fédération québécoise des échecs	91 550 \$
Fédération québécoise des jeux récréatifs	92 150 \$
Fédération québécoise du loisir en institution	85 940 \$
Fédération québécoise du scoutisme	103 410 \$
La Fédération de l'âge d'or du Québec	161 270 \$
La Fédération québécoise de philatélie	81 850 \$
La Fédération québécoise du canot et du kayak	90 690 \$
L'Association des camps du Québec inc.	588 220 \$
Le Cercle des jeunes naturalistes	81 850 \$
Les Clubs 4-H du Québec inc.	81 850 \$
Mouvement québécois des vacances familiales	115 760 \$
Radio amateur Du-Of inc.	81 850 \$
Regroupement QuébecOiseaux	81 850 \$
Société des fêtes et festivals du Québec	87 990 \$
Société québécoise de spéléologie	85 590 \$
Vélo-Québec association	90 590 \$
	Total 2 906 420 \$

Soutien financier pour le loisir des personnes handicapées en région :

- Mission loisir pour les personnes handicapées : 1 200 920 \$
- Programme d'assistance financière au loisir des personnes handicapées : 1 438 500 \$

NOM DE L'ORGANISME	SUBVENTIONS 2015-2016
Association régionale de loisirs pour personnes handicapées de Laval	126 572 \$
Commission loisir et sport de la Baie-James	15 644 \$
Conseil sport loisir de l'Estrie	116 917 \$
Corporation régionale de loisir et de sport de Lanaudière	133 907 \$
Loisir et sport Montérégie	407 400 \$
Regroupement loisirs et sports Saguenay-Lac-Saint-Jean	119 890 \$
Sport et loisir de l'Île de Montréal	537 494 \$
Unité de loisir et de sport Abitibi-Témiscamingue (ULSAT)	89 617 \$
Unité de loisir et de sport de la Capitale-Nationale	190 779 \$
Unité régionale de loisir, de sport et de plein air des Laurentides	148 716 \$
Unité régionale de loisir et de sport de l'Outaouais	117 471 \$
Unité régionale de loisir et de sport de la Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine inc.	82 619 \$
Unité régionale de loisir et de sport de la Mauricie	110 941 \$
Unité régionale de loisir et de sport de la région Chaudière-Appalaches	138 520 \$
Unité régionale de loisir et de sport du Bas-Saint-Laurent inc.	108 026 \$
Unité régionale de loisir et de sport du Centre-du-Québec	110 858 \$
Unité régionale loisir et sport de la Côte-Nord	84 049 \$
TOTAL	2 639 420 \$

Programme d'assistance financière aux unités régionales de loisir et de sport

NOM DE L'ORGANISME	SUBVENTIONS 2015-2016
Administration régionale Crie	120 000 \$
Commission loisir et sport de la Baie-James	120 000 \$
Regroupement du sport à Laval	213 930 \$
Conseil Sport Loisir de l'Estrie	353 000 \$
Corporation régionale de loisir et de sport de Lanaudière	353 000 \$
Loisir et sport Montérégie	557 000 \$
Regroupement loisirs et sports Saguenay-Lac-Saint-Jean	390 500 \$
Sport et loisir de l'Île de Montréal	616 000 \$
Unité de loisir et de sport Abitibi-Témiscamingue	353 000 \$
Unité régionale de loisir, de sport et de plein air des Laurentides	353 000 \$
Unité régionale de loisir et de sport de l'Outaouais	353 000 \$
Unité régionale de loisir et de sport de la Chaudière-Appalaches	390 500 \$
Unité régionale de loisir et de sport de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	353 000 \$
Unité régionale loisir et sport de la Côte-Nord	390 500 \$
Unité régionale de loisir et de sport de la Mauricie	353 000 \$
Unité de loisir et de sport de la Capitale-Nationale	390 500 \$
Unité régionale de loisir et de sport du Bas-Saint-Laurent	390 500 \$
Unité régionale de loisir et de sport du Centre-du-Québec	353 000 \$
TOTAL	6 403 430 \$

Programme d'assistance financière aux camps de vacances

Organismes	Volet Soutien à l'accessibilité aux personnes en situation de pauvreté et soutien à la qualité, éthique et sécurité	Volet Soutien aux immobilisations et aux aménagements récréatifs de plein air	Volet Soutien à l'accompagnement des personnes handicapées	Volet soutien aux projets spéciaux en accessibilité	Subvention totale annoncée
Association des camps du Québec (projet spécial Hébertisme phase IV)	Section 200			27 340 \$	27 340 \$
Association des camps du Québec (projet spécial Mesures d'urgence)				12 500 \$	12 500 \$
Association des jeunes travailleurs et travailleuses de Montréal inc. (Camp l'Interval)	12 729 \$	6 158 \$			18 887 \$
Association des scouts du Canada district de la Mauricie (Domaine St- Louis-de-France)	10 681 \$	11 385 \$			22 066 \$
Association Garagona inc.	67 500 \$		6 573 \$		74 073 \$
Base de plein air Bon Départ	67 500 \$	17 892 \$	6 768 \$		92 160 \$
Bases de plein air des scouts du Montréal métropolitain (Camp Ville- Marie)	28 335 \$				28 335 \$
Bases de plein air des scouts du Montréal métropolitain (Domaine Richelieu)	28 965 \$				28 965 \$
Camp « O » Carrefour inc.	44 966 \$	16 583 \$	8 764 \$		70 313 \$
Camp Amy Molson inc.	67 500 \$	10 500 \$			78 000 \$
Camp Brochet	14 549 \$	1 439 \$			15 988 \$
Camp Carowanis inc.	30 839 \$	9 669 \$			40 508 \$
Camp de Rivière- Ouelle inc.	51 401 \$	7 487 \$	974 \$		59 862 \$

Camp de vacances familiales Valleyfield inc.	25 189 \$	5 275 \$			30 464 \$
Camp de-la-Salle	6 210 \$				6 210 \$
Camp des Bouleaux de l'association d'églises baptistes évangéliques au Québec	43 450 \$	19 400 \$			62 850 \$
Camp École Kéno	23 318 \$	5 508 \$		11 900 \$	40 726 \$
Camp familial St- Urbain	58 920 \$	10 774 \$		Π 700 φ	69 694 \$
Camp Jardin (gan) d'Israël	55 056 \$	50 000 \$			105 056 \$
Camp Jardin d'Hannah (Pardas Chanah)	29 893 \$	34 945 \$			64 838 \$
Camp Joli B	8 240 \$	6 613 \$			14 853 \$
Camp Mariste	27 317 \$	20 291 \$	5 064 \$	9 800 \$	62 472 \$
Camp Massawippi – centre Mackay	51 987 \$	8 575 \$	9 665 \$		70 227 \$
Camp Olier	13 252 \$				13 252 \$
Camp Ozanam	67 071 \$	13 204 \$			80 275 \$
Camp Patmos des églises évangéliques	19 944 \$	10 000 \$			29 944 \$
baptiste du Québec Camp Péniel inc.	7 260 \$	13 781 \$			21 041 \$
Camp Quatre Saisons inc.	19 263 \$	4 631 \$			23 894 \$
Camp Richelieu de St-Hyacinthe inc.	31 035 \$	4 323 \$			35 358 \$
Camp Richelieu Saint-Côme inc.	29 772 \$				29 772 \$
Camp Richelieu Vive Lajoie	11 180 \$	1 188 \$			12 368 \$
Camp sable chaud	5 519 \$	6 506 \$			12 025 \$
Camp Saint-Donat	67 500 \$	18 750 \$			86 250 \$
Camps Odyssée Inc. (Camp Minogami)	2 500 \$		2 848 \$		5 348 \$
Camps Odyssée Inc. (Camp Trois- Saumons)	22 800 \$	6 092 \$	755 \$		29 647 \$
Canadian Sunday School Mission (Camp Linvingstone)	12 174 \$	11 742 \$			23 916 \$
CCSE Maisonneuve (Base de plein air Sainte-Émélie)	27 616 \$				27 616 \$
Centre de plein air du Lac Flavrian	58 235 \$	37 271 \$	5 161 \$		100 667 \$
Centre de plein air l'Estacade	23 556 \$				23 556 \$
Centre de plein air Lasallien inc.	38 793 \$	43 031 \$	1 948 \$		83 772 \$

Centre de vacances et d'apprentissage loisirs de Saint- Cyprien	52 676 \$	4 704 \$			57 380 \$
Centre nautique de l'Istorlet	4 637 \$	8 303 \$			12 940 \$
Centre Normand Léveillé inc.	67 500 \$	29 485 \$	8 667 \$		105 652 \$
Centre Notre- Dame de Fatima	48 664 \$	9 616 \$	6 671 \$		64 951 \$
Centre Notre- Dame de la Rouge	5 487 \$	14 250 \$			19 737 \$
Colonie de vacances des Grèves	26 459 \$	14 755 \$			41 214 \$
Commission Loisir et Sport de la Baie- James				25 000 \$	25 000 \$
Conseil de direction de l'Armée du salut (Camp du Lac Achigan)	24 335 \$	38 287 \$			62 622 \$
Domaine de l'Amitié inc.	31 069 \$	20 063 \$	1 826 \$		52 958 \$
Domaine des Prés d'or	67 500 \$	50 000 \$	11 236 \$		128 736 \$
Espaces jeunesse inc. (Camp Val- Estrie)	11 964 \$				11 964 \$
Explos-Nature	5 057 \$		1 096 \$		6 153 \$
Fédération des guides catholiques du diocèse de Trois-Rivières (Camp lac vert)	11 059 \$		1 485 \$		12 544 \$
Fondation « Le Terrier » inc.	7 685 \$				7 685 \$
Gouvernement de la nation crie				25 000 \$	25 000 \$
Havre familial	26 510 \$	25 537 \$			52 047 \$
L'Association des camps du Québec		200 000 \$			200 000 \$
La Base de plein air Air-Eau-Bois inc.	7 358 \$	13 114 \$	488 \$		20 960 \$
La Colonie Sainte- Jeanne d'Arc	67 500 \$	22 771 \$	5 259 \$		95 530 \$
La Corporation Cité-Joie inc.	67 500 \$	87 973 \$	11 236 \$		166 709 \$
La Corporation de l'Étincelle (Saint- Henri)	67 500 \$	10 000 \$			77 500 \$
La Société Grand Village inc.	67 500 \$		3 481 \$		70 981 \$
Le Cercle de l'Amitié N.D.L. (Vanier) inc.	17 751 \$	8 400 \$			26 151 \$

Le Club des familles de demain	31 125 \$	8 238 \$	609 \$		39 972 \$
inc. Le Domaine familial incorporé	18 670 \$				18 670 \$
Le Domaine Notre-Dame inc.	8 637 \$	1 287 \$			9 924 \$
Le P'tit Bonheur, une œuvre du Père Sablon	66 779 \$	61 913 \$			128 692 \$
Les Camps étudiants de Québec (Camp St- François Île d'Orléans)	7 951 \$				7 951 \$
Les YMCA du Québec (Camp Kanawana)	34 681 \$	14 063 \$	1 169 \$		49 913 \$
Loge Frontière	10 331 \$				10 331 \$
Mouvement Québécois des vacances familiales				15 000 \$	15 000 \$
Plein air Ville-Joie	16 822 \$	8 995 \$			25 817 \$
Rendez-vous familial Pointe-St- Charles inc. (Camp Val-Notre- Dame)	51 360 \$	10 000 \$	1 704 \$		63 064 \$
Services communautaires collectifs (Camp Kinkora)	67 500 \$				67 500 \$
Services de répit Emergo - Autisme et autres troubles envahissants du développement	28 319 \$		7 693 \$		36 012 \$
Société pour les enfants handicapés du Québec (Camp Papillon)	77 500 \$	27 855 \$	11 236 \$		116 591 \$
Unité régionale loisir et sport de la Côte-Nord				5 000,00 \$	5 000,00 \$
Village des jeunes Notre-Dame de toute joie	40 757 \$	14 082 \$			54 839 \$
TOTAUX	2 358 158 \$	1 116 704 \$	122 376 \$	131 540 \$	3 728 778 \$

Programme d'assistance financière aux centres communautaires de loisir

NOM DE L'ORGANISME	SUBVENTIONS 2015-2016
Association des résidents de Champfleury	47 282 \$
Association Les Chemins du Soleil	58 190 \$
Association Récréative Milton-Parc	64 826 \$
Association sportive et communautaire du Centre-Sud inc.	106 324 \$
Ateliers d'éducation populaire du plateau	137 714 \$
Carrefour accès loisirs inc.	49 408 \$
CCSE Maisonneuve	204 759 \$
Centre communautaire Dawson	86 633 \$
Centre communautaire de loisir de la Côte des Neiges	127 519 \$
Centre communautaire de loisir Sherbrooke inc.	80 067 \$
Centre communautaire de loisirs Claude-Nault	47 171 \$
Centre communautaire de loisirs Sainte-Catherine d'Alexandrie	65 274 \$
Centre communautaire Douglas	43 423 \$
Centre communautaire Drummondville-Sud inc.	62 595 \$
Centre communautaire Hochelaga	51 393 \$
Loisirs communautaires le Relais du bout	43 423 \$
Centre communautaire Pierre-Lemaire	43 423 \$
Centre communautaire récréatif Saint-Jean-Baptiste de Drummondville inc.	126 240 \$
Centre communautaire Saint-Charles	47 171 \$
Centre communautaire St-Pierre inc.	54 217 \$
Centre de loisirs communautaires Lajeunesse	47 171 \$
Centre de loisirs Monseigneur Pigeon	59 493 \$
Centre des loisirs St-Sacrement inc.	43 423 \$
Centre Durocher inc.	102 594 \$
Centre éducatif communautaire René Goupil	173 558 \$
Centre Landry (1980) inc.	69 206 \$
Centre loisir multi-plus	80 818 \$
Centre Mgr Marcoux inc.	82 263 \$
Centre Père Sablon	92 586 \$

Centre récréatif et communautaire (C.R.C.) St-Donat	43 423 \$
Centre récréatif Poupart inc.	65 571 \$
Centre sportif de la Petite-Bourgogne	66 194 \$
Conseil des Montagnais du Lac-Saint-Jean	46 298 \$
Corporation du centre Jean-Claude-Malépart	77 275 \$
Gestaforme inc.	49 150 \$
La Corporation du centre Sablon	61 078 \$
Le C.L.A.C., centre de loisirs et d'animation culturelle de Guybourg	43 423 \$
Le Centre communautaire d'Arthabaska inc.	53 383 \$
Le Centre communautaire le trait d'union	61 856 \$
Le Centre récréatif St-François-d'Assise inc.	105 809 \$
Le Patro de Jonquière inc.	98 065 \$
Le Patro de Lévis inc.	94 892 \$
Le Patro le Prévost	130 620 \$
Le Patro Roc-Amadour (1978) inc.	145 104 \$
Le Pivot	122 275 \$
Le Relais des jeunes gatinois	152 872 \$
Les Loisirs Montcalm inc.	80 189 \$
Loisirs fleuri-est	64 613 \$
Loisirs Île du Havre-Aubert inc.	43 423 \$
Loisirs jeunesse du Cap-de-la-Madeleine inc.	84 672 \$
Loisirs Lebourgneuf inc.	43 423 \$
Patro de Charlesbourg inc.	147 711 \$
Patro de Fort-Coulonge / Mansfield	74 832 \$
Patro Laval inc.	122 980 \$
Pavillon d'éducation communautaire Hochelaga-Maisonneuve	143 676 \$
Pavillon St-Arnaud inc.	83 990 \$
Relance des loisirs tout 9 inc.	43 423 \$
Service animation jeunesse de l'Outaouais inc.	105 804 \$
Société ressources-loisirs de Pointe-aux-Trembles	113 831 \$
	Total 4 868 019 \$

 $N^{o}: 105$

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

QUESTION

Effectifs et subventions de Kino-Québec en 2015-2016, ainsi que les prévisions pour 2016-2017.

RÉPONSE

Effectifs affectés au programme Kino-Québec pour 2015-2016

Quatre professionnels de l'activité physique du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) en *équivalent temps complet* (ETC), ainsi qu'un professionnel du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) sont affectés à l'équipe de coordination nationale, et quelque 24 ETC professionnels de l'activité physique sont répartis dans les 18 centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux et centres intégrés de santé et de services sociaux (entre 1 et 4 ETC par région selon la population et le territoire).

Subventions

• 2015-2016 : 1 575 000 \$

Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

QUESTION

État des investissements pour l'anneau de glace Gaétan-Boucher. Prévisions budgétaires pour l'année en cours et pour l'année 2016-2017.

RÉPONSE

Aucun investissement n'a été accordé au regard de ce projet dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives (Phases I,II et III).

Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

QUESTION

État des investissements pour le Massif de la Petite Rivière Saint-François. Prévisions budgétaires pour l'année en cours et prévisions budgétaires pour l'année 2016-2017.

RÉPONSE

Aucun investissement n'a été accordé au regard de ce projet dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives (Phases I, II et III).

Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

QUESTION

État des investissements pour l'Institut national du sport. Prévisions budgétaires pour l'année en cours et pour l'année 2016-2017.

RÉPONSE

Une subvention de 2 997 000 \$ a été accordée pour le fonctionnement de l'organisme en 2015-2016.

Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

QUESTION

État des investissements pour le nouveau Colisée de Trois-Rivières. Prévisions budgétaires pour l'année en cours et pour 2016-2017.

RÉPONSE

Aucun investissement n'a été accordé au regard de ce projet dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives (Phases I, II et III).

Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

QUESTION

État des investissements pour le Panthéon des sports. Prévisions budgétaires pour l'année en cours et pour l'année 2016-2017.

RÉPONSE

En 2015-2016 une subvention de 35 000 \$ a été accordée au Panthéon des sports du Québec afin de soutenir ses opérations.

Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

QUESTION

État des investissements pour le nouveau Centre Robert-Guertin de Gatineau. Prévisions budgétaires pour l'année en cours et pour l'année 2016-2017.

RÉPONSE

Aucun investissement n'a été accordé au regard de ce projet dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives (Phases I, II et III).

Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

QUESTION

État des investissements sur les installations des fédérations sportives établies au Parc olympique de Montréal, et ce, depuis 2004-2005.

RÉPONSE

Une subvention de 2 997 000 \$ a été accordée pour le fonctionnement de l'Institut national du sport du Québec :

L'ouverture officielle de l'Institut s'est déroulée le 19 septembre 2014.

Actuellement, il y a huit sports résidents à l'Institut soit : l'escrime, le judo, la gymnastique, la natation, la nage synchronisée, le patinage de vitesse courte piste, le plongeon et le water-polo. Les fédérations canadiennes et québécoises y tiennent des activités quotidiennement pour leurs athlètes de haut niveau.

Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

QUESTION

Liste des écoles, par région administrative, ayant bénéficié de l'aide financière attribuée dans le cadre du programme « *La culture du sport à l'école secondaire publique* », élaboré pour soutenir les équipes sportives interscolaires pour 2015-2016. Fournir les prévisions pour 2016-2017.

RÉPONSE

La question réfère à une mesure des règles budgétaires ministérielles applicables aux commissions scolaires.

La liste des allocations autorisées par école, par région administrative, pour l'année scolaire 2015-2016 est présentée ci-dessous.

Allocations autorisées dans le cadre de la mesure 15160, par école, par région administrative, pour l'année scolaire $2015-2016^1$

Région 1 – Bas-Saint-Laurent

Nom de l'école	Mesure 30372 Rémunération des entraîneurs
École secondaire Armand-Saint-Onge (711021)	1 000 \$
Polyvalente de Matane (711059)	3 500 \$
École du Mistral (712005)	3 500 \$
École Langevin (712008)	1 000 \$
École Paul-Hubert (712003)	3 500 \$
École Saint-Jean (712010)	3 500 \$
École secondaire du Transcontinental (713132)	500 \$
École polyvalente La Pocatière (714023)	1 000 \$
École secondaire Chanoine-Beaudet (714022)	1 000 \$
École secondaire de Rivière-du-Loup (714021)	3 500 \$
École secondaire du Transcontinental (713132)	500 \$
École de Saint-Jean-de-Dieu (713009)	1 000 \$
École secondaire de Dégelis (713020)	1 000 \$
École secondaire de Cabano (713121)	1 000 \$
École secondaire de Trois-Pistoles (713127)	1 000 \$
Total	26 500 \$

Région 2 – Saguenay–Lac-Saint-Jean

Nom de l'école	Mesure 30372 Rémunération des entraîneurs
École Cité étudiante (721016)	1 000 \$
Polyvalente de Normandin (721061)	1 000 \$
Polyvalente des Quatre-Vents (721039)	3 500 \$
Polyvalente Jean-Dolbeau (721085)	3 500 \$
École Curé-Hébert	1 000 \$
École Jean-Gauthier	1 000 \$
Pavillon Wilbrod-Dufour	1 000 \$
École primaire et secondaire Fréchette (723172)	1 000 \$
École secondaire Charles-Gravel (723145)	3 500 \$
École secondaire de l'Odyssée (723175)	3 500 \$
École secondaire des Grandes-Marées (723173)	1 000 \$
Total	21 000 \$

Région 3 – Capitale-Nationale

Nom de l'école	Mesure 30372 Rémunération des entraîneurs
Centre éducatif Saint-Aubin (731001)	1 000 \$
École secondaire du Plateau (731002)	1 000 \$
École Jean-de-Brébeuf (732159)	1 000 \$
École Joseph-François-Perrault (732160)	3 500 \$
École de La Camaradière (732161)	1 000 \$
École secondaire Roger-Comtois (732165)	3 500 \$

 $^{^{\}rm 1}$ Sommes autorisées pour l'année scolaire 2015-2016

Page 2 de 8

École secondaire Vanier (732167)	1 000 \$
Collège des Compagnons (733032)	1 000 \$
Polyvalente de L'Ancienne-Lorette (733030)	3 500 \$
École de la Courvilloise (734060)	3 500 \$
École des Sentiers (734066)	3 500 \$
École de la Seigneurie	1 000 \$
École du Mont-Sainte-Anne (734061)	1 000 \$
École Samuel-De Champlain (734051)	1 000 \$
École secondaire de Donnacona (735010)	3 500 \$
École secondaire de Saint-Marc (735014)	1 000 \$
École secondaire Louis-Jobin (735013)	3 500 \$
École secondaire Q.H.S. (881002)	1 000 \$
École secondaire Saint-Patrick (881005)	3 500 \$
École Dollard-des-Ormeaux (881003)	1 000 \$
Total	40 000 \$

Région 4 – Mauricie

Nom de l'école	Mesure 30372 Rémunération des entraîneurs
Académie les Estacades (741109)	3 500 \$
Collège de l'Horizon (741021)	1 000 \$
École secondaire des Pionniers (741110)	3 500 \$
École secondaire l'Escale (741108)	1 000 \$
École des Boisés (742006)	1 000 \$
École secondaire Champagnat (742118)	1 000 \$
École secondaire des Chutes (742100)	1 000 \$
École secondaire du Rocher (742106)	1 000 \$
École secondaire Paul-Le Jeune (742105)	1 000 \$
École secondaire Val-Mauricie (742097)	1 000 \$
Tota	15 000 \$

Région 5 – Estrie

Nom de l'école	Mesure 30372 Rémunération des entraîneurs
École La Frontalière (751005)	1 000 \$
Polyvalente Louis-Saint-Laurent (751007)	1 000 \$
Polyvalente Montignac (751006)	1 000 \$
École du Triolet (752116)	3 500 \$
École du Triolet (752116)	3 500 \$
École internationale du Phare (752148)	3 500 \$
École secondaire de la Montée (752117)	1 000 \$
École secondaire de la Montée (752117)	1 000 \$
École secondaire de la Ruche	1 000 \$
École secondaire de l'Escale	1 000 \$
École secondaire de l'Odyssée	1 000 \$
École secondaire du Tournesol	1 000 \$
Total	19 500 \$

Région 6 – Montréal

Nom de l'école	Mesure 30372 Rémunération des entraîneurs
École Cavelier-De LaSalle (763138)	500 \$
École Dalbé-Viau (763139)	3 500 \$
École Saint-Georges	1 000 \$
École des Sources (763236)	1 000 \$
École Lucien-Pagé (762278)	1 000 \$
École Louis-Riel	1 000 \$
École Dorval-Jean XXIII (763241)	1 000 \$
École Georges-Vanier	1 000 \$
École Monseigneur-Richard (763142)	1 000 \$
École Mont-Royal (763038)	1 000 \$
École Paul-Gérin-Lajoie-d'Outremont (763040)	1 000 \$
Académie Royal West	1 000 \$
Académie LaurenHill (887104)	1 000 \$
École secondaire John F. Kennedy (887102)	1 000 \$
École secondaire Laurier Macdonald	1 000 \$
Tot	al 17 000 \$

Région 7 – Outaouais

Nom de l'école	Mesure 30372 Rémunération des entraîneurs
École secondaire du Versant (771038)	3 500 \$
Polyvalente de l'Érablière (771033)	3 500 \$
Polyvalente Le Carrefour (771035)	3 500 \$
Polyvalente Nicolas-Gatineau (771022)	3 500 \$
École secondaire de l'île (772048)	3 500 \$
École secondaire Grande-Rivière (772044)	3 500 \$
École secondaire Mont-Bleu (772046)	3 500 \$
École de la C.E.HG.	3 500 \$
École du Coeur-de-la-Gatineau	1 000 \$
École secondaire Philemon Wright	1 000 \$
École secondaire Hormisdas-Gamelin (773030)	3 500 \$
École secondaire Louis-Joseph-Papineau (773010)	3 500 \$
Total	37 000 \$

Région 8 – Abitibi-Témiscamingue

Nom de l'école	Mesure 30372 Rémunération des entraîneurs
École Du Carrefour (781069)	1 000 \$
École Gilbert-Théberge - secondaire (781062)	1 000 \$
École Marcel-Raymond (781049)	1 000 \$
École Rivière-des-Quinze (781067)	1 000 \$
École D'Iberville (782019)	1 000 \$
École La Source (782018)	1 000 \$
École polyvalente de la Forêt	1 000 \$
École secondaire La Calypso	1 000 \$

École secondaire Natagan	500 \$
École secondaire La Concorde (784023)	1 000 \$
École secondaire Le Transit (784022)	1 000 \$
École secondaire Le Tremplin (784024)	1 000 \$
Polyvalente Le Carrefour (784025)	1 000 \$
Cité étudiante Polyno	1 000 \$
Total	13 500 \$

Région 9 – Côte-Nord

Nom de l'école	Mesure 30372 Rémunération des entraîneurs		
École Notre-Dame-du-Sacré-Coeur (791041)	500 \$		
École secondaire Serge-Bouchard (791044)	1 000 \$		
Polyvalente des Berges (791059)	1 000 \$		
École Jean-du-Nord / Manikoutai (792047)	3 500 \$		
Total	6 000 \$		

Région 10 – Nord-du-Québec

Nom de l'école	Mesure 30372 Rémunération des entraîneurs		
École La Porte-du-Nord	3 500 \$		
École La Taïga	1 000 \$		
Total	4 500 \$		

Région 11 – Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

Nom de l'école	Mesure 30372 Rémunération des entraîneurs
École Polyvalente des Iles	1 000 \$
École CEPouliot (812040)	3 500 \$
École de Gabriel-Le Courtois (812006)	1 000 \$
École du Littoral	1 000 \$
Polyvalente de Gaspé (882006)	1 000 \$
	Total 7 500 \$

Région 12 – Chaudières-Appalaches

Nom de l'école	Mesure 30372 Rémunération des entraîneurs
École secondaire de Saint-Anselme (821216)	1 000 \$
École secondaire de Saint-Charles (821227)	3 500 \$
École secondaire Louis-Jacques-Casault (821247)	1 000 \$
Polyvalente de Thetford Mines	3 500 \$
École des Deux-Rives (823077)	3 500 \$
École secondaire Veilleux (823017)	1 000 \$
Polyvalente Bélanger (823095)	3 500 \$
Polyvalente Benoît-Vachon (823074)	3 500 \$

Polyvalente de Saint-Georges (823022)	3 500 \$
Polyvalente Saint-François (823018)	3 500 \$
École Beaurivage	1 000 \$
École Clé-du-boisé	3 500 \$
École les Etchemins	1 000 \$
École secondaire l'Aubier	3 500 \$
École secondaire Pamphile-Le May	1 000 \$
École secondaire Pointe-Lévy	1 000 \$
École secondaire de Saint-Damien (821237)	500 \$
École secondaire Bon-Pasteur (821251)	1 000 \$
École sec. Champagnat, Guillaume-Couture	3 500 \$
École sec. Champagnat, Guillaume-Couture	1 000 \$
École secondaire de l'Envol	1 000 \$
École secondaire de l'Horizon	1 000 \$
Tota	46 500 \$

Région 13 – Laval

Nom de l'école	Mesure 30372 Rémunération des entraîneurs		
CEA Le Tremplin (831340)	1 000 \$		
École Curé-Antoine-Labelle (831102)	1 000 \$		
École Curé-Antoine-Labelle (831102)	3 500 \$		
École éduc. inter. de Laval (831150)	1 000 \$		
cole Poly-Jeunesse (831100)			
École Saint-Maxime (831119)	1 000 \$		
Académie Sainte-Agathe (885189)	1 000 \$		
École secondaire Rosemère (885187)	3 500 \$		
Total	15 500 \$		

Région 14 – Lanaudière

Nom de l'école	Mesure 30372 Rémunération des entraîneurs		
École Armand-Corbeil (841112)	1 000 \$		
École de l'Amitié (841050)	3 500 \$		
École de l'Odyssée (841131)	1 000 \$		
École Des Rives (841108)	1 000 \$		
École des Trois-Saisons			
École Thérèse-Martin	3 500 \$		
École Barthélemy-Joliette	3 500 \$		
École Félix-Leclerc (841041)	1 000 \$		
École Le Prélude (841105)	1 000 \$		
École l'Horizon (841038)	1 000 \$		
Total	17 500 \$		

Région 15 – Laurentides

Nom de l'école	Mesure 30372 Rémunération des entraîneurs			
École Saint-Gabriel (851104)	1 000 \$			
École secondaire des Patriotes (851143)	1 000 \$			
École secondaire d'Oka (851102)	500 \$			
École secondaire du Harfang (851172)	1 000 \$			
École secondaire Henri-Dunant (851108)	1 000 \$			
École secondaire Jean-Jacques-Rousseau (851171)	3 500 \$			
École secondaire Liberté-Jeunesse (851107)	1 000 \$			
École secondaire Lucille-Teasdale (851106)	1 000 \$			
École secondaire Rive-Nord (851173)	1 000 \$			
Polyvalente Deux-Montagnes (851144)	3 500 \$			
Polyvalente Sainte-Thérèse (851105)	3 500 \$			
École Polyvalente Saint-Joseph (854017)	3 500 \$			
École secondaire Cap-Jeunesse (852011)	1 000 \$			
École secondaire Frenette (852004)	1 000 \$			
École polyvalente Lavigne (852028)	3 500 \$			
École secondaire Saint-Stanislas (852008)	3 500 \$			
École polyvalente des Monts (853028)	1 000 \$			
Total	31 500 \$			

Région 16 – Montérégie

Nom de l'école	Mesure 30372 Rémunération des entraîneurs			
École secondaire Bernard-Gariépy (861009)	3 500 \$			
École secondaire Fernand-Lefebvre (861005)	1 000 \$			
École secondaire Casavant (862003)	1 000 \$			
École secondaire Fadette (862004)	1 000 \$			
Polyvalente Hyacinthe-Delorme (862005)	3 500 \$			
École Joséphine-Dandurand (863057)	3 500 \$			
École Dr-Alexis-Bouthillier (863068)	1 000 \$			
Éco Mgr-Euclide-Théberge (863069)	1 000 \$			
École Paul-Germain-Ostiguy (863005)	3 500 \$			
Polyvalente Marcel-Landry (863065)	3 500 \$			
École Gérard-Fillion	1 000 \$			
École André-Laurendeau	1 000 \$			
École secondaire Polybel (865106)	1 000 \$			
École Antoine-Brossard	1 000 \$			
École internationale Lucille-Teasdale	1 000 \$			
École Jacques-Rousseau	3 500 \$			
École secondaire de l'Agora	1 000 \$			
École secondaire Saint-Edmond	1 000 \$			
École d'éducation internationale (865260)	1 000 \$			
École secondaire de Chambly (865147)	1 000 \$			
École secondaire du Grand-Coteau (865276)	1 000 \$			
École secondaire François-Williams (865190)	1 000 \$			
École secondaire le Carrefour (865285)	1 000 \$			
École secondaire Ozias-Leduc (865174)	1 000 \$			
École de la Haute-Ville	1 000 \$			
École Jean-Jacques-Bertrand	3 500 \$			
École Joseph-Hermas-Leclerc	3 500 \$			

École l'Envolée	1 000 \$
École Massey-Vanier	3 500 \$
École Monseigneur-Desranleau (866032)	1 000 \$
École Wilfrid-Léger	1 000 \$
École de la Magdeleine (867007)	3 500 \$
École Fernand-Seguin (867012)	3 500 \$
École Louis-Philippe-Paré (867048)	1 000 \$
École Arthur-Pigeon (868040)	1 000 \$
École sec. Patriotes Beauharnois (868035)	1 000 \$
École secondaire de la Cité-des-Jeunes (869004)	3 500 \$
École secondaire de la Cité-des-Jeunes (869004)	3 500 \$
École secondaire du Chêne-Bleu (869007)	3 500 \$
École secondaire Châteauguay Valley	3 500 \$
Total	77 500 \$

Région 17 – Centre-du-Québec

Nom de l'école	Mesure 30372 Rémunération des entraîneurs			
École secondaire Jean-Nicolet	1 000 \$			
École secondaire la Découverte	1 000 \$			
École secondaire la Découverte	1 000 \$			
École Sainte-Marie	500 \$			
École secondaire les Seigneuries	1 000 \$			
École Polyvalente La Samare	1 000 \$			
École secondaire Le boisé	3 500 \$			
École secondaire Le tandem	1 000 \$			
École secondaire Monique-Proulx	500 \$			
École Jeanne-Mance (873053)	1 000 \$			
École Jeanne-Mance (873053)	3 500 \$			
École Jean-Raimbault (873050)	3 500 \$			
École La Poudrière (873057)	3 500 \$			
École Marie-Rivier (873055)	3 500 \$			
T	otal 25 500 \$			

Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

QUESTION

État de situation, au 31 mars 2016, sur le dépôt d'une politique nationale du sport, du loisir et de l'activité physique ainsi que sur son plan d'action. Prévisions budgétaires et échéancier pour 2016-2017. Inclure les documents, les notes et les analyses produits à cet effet.

RÉPONSE

Les travaux d'élaboration de la *Politique sur l'activité physique, le sport et le loisir actif* et sur le Plan d'action sont en cours avec l'objectif de la déposer dans la prochaine année financière.

Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

QUESTION

Montant total et ventilation des subventions accordées par le Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique en 2015-2016 ; prévisions pour 2016-2017.

RÉPONSE

Subventions accordées en 2015-2016 :

- Programme de soutien aux installations sportives et récréatives (PSISR) (0 M\$). Le Programme de soutien aux installations sportives et récréatives (PSISR) ne fait plus l'objet de nouvelles autorisations visant à contribuer financièrement à la réalisation de projets d'installations sportives et récréatives;
- PSISR phase II (11,4 M\$);
- Règles budgétaires ministérielles Mesure 50740 (PSISR phase II) (1,2 M\$ pour les projets de commissions scolaires);
- Programme de soutien aux installations sportives et récréatives phase III (4,468 M\$)
- Programme de soutien aux événements sportifs internationaux (3,044 M\$);
- Programme de soutien pour le remplacement ou la modification des systèmes de réfrigération fonctionnant aux gaz R-12 ou R-22 arénas et centres de curling du Québec (1,045 M\$).

Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

QUESTION

Concernant le Programme de soutien aux installations sportives et récréatives, identifier les sommes allouées (totales et ventilées par région) en 2015-2016 et pour les trois dernières années. Inclure la liste des entreprises, des municipalités ou des organismes ayant reçu une aide financière, la date de l'aide, le nombre d'emplois créés et le montant reçu.

RÉPONSE

Aucun projet n'a été autorisé au cours des années financières 2012-2013, 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016 dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives (PSISR).

Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

QUESTION

Concernant le Programme de soutien aux installations sportives et récréatives — Phase II, identifier les sommes allouées (totales et ventilées par région) en 2015-2016 et pour les trois dernières années. Inclure la liste des entreprises, des municipalités ou des organismes ayant reçu une aide financière, la date de l'aide, le nombre d'emplois créés et le montant reçu.

RÉPONSE

Voir Annexe 1.

Annexe 1 - QOP-117 Projets autorisés dans le cadre du e soutien aux installations sportives et récréatives - pha

Programme de soutien aux installations sportives et récréatives - phase II 2015-2016

Année financière	Région	Requérant	Titre du projet	Aide accordée	Coût total	Nombre	Date d'autorisation
2015-2016	02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	Municipalité de Sainte-Monique	Aménagement d'une patinoire couverte	506 764,80 \$	1 163 531,65 \$	1	23 novembre 2015
	06 Montréal	Comité olympique canadien	Réaménagement du siège social	1 500 000,00 \$	1 500 000,00 \$	1	23 juin 2015
	07 Outaouais	Ville de Gatineau	Aménagement du parc Central	400 000,00 \$	1 736 390,52 \$	1	4 février 2016
		Municipalité de Montpellier	Rénovation et mise aux normes du parc intergénérationnel	39 460,12 \$	80 000,00 \$	1	26 mai 2015
	08 Abitibi-Témiscamingue	Ville de Malartic	Rénovation et agrandissement du centre Michel-Brière	3 326 729,57 \$	7 094 425,53 \$	1	16 juillet 2015
	11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Ville de Paspébiac	Construction d'une nouvelle patinoire au complexe sportif de Paspébiac	4 980 880,00 \$	10 066 160,00 \$	1	27 août 2015
	17 Centre-du-Québec	Commission scolaire de la Riveraine	Rénovation de la patinoire extérieure	629 747,09 \$	1 310 314,19 \$	1	25 mai 2015
Total 2015-2016				11 383 581,58 \$	22 950 821,89 \$	7	
Sous-total				11 383 581,58 \$	22 950 821,89 \$	7	

Projets de commissions scolaires autorisés dans le cadre de la mesure 50740

Année financière	Région	Requérant	Titre du projet	Aide accordée	Coût total	Nombre	Date d'autorisation
2015-2016	12 Chaudière-Appalaches	Commission scolaire de la Beauce-	Aménagement d'une surface synthétique	1 185 605,18 \$	2 561 436,35 \$	1	2 novembre 2015
		Etchemin	multisport à la Polyvalente Benoît-Vachon				
Total 2015-2016				1 185 605,18 \$	2 561 436,35 \$	1	
Sous-total				1 185 605,18 \$	2 561 436,35 \$	1	

Total général 12 569 186,76 \$ 25 512 258,24 \$ 8

Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

QUESTION

Concernant le Programme de soutien pour le remplacement ou la modification des systèmes de réfrigération fonctionnant aux gaz R-12 ou R-22 – arénas et centres de curling, identifier les sommes allouées (totales et ventilées par région) en 2015-2016 et pour les trois dernières années. Inclure la liste des entreprises, des municipalités ou des organismes ayant reçu une aide financière, la date de l'aide, le nombre d'emplois créés et le montant reçu.

RÉPONSE

Voir Annexe 1.

Projets autorisés dans le cadre du

Programme de soutien pour le remplacement ou la modification des systèmes de réfrigération fonctionnant aux gaz R-12 ou R-22 : arénas et centres de curling 2015-2016

Année financière	Région	Requérant	Titre du projet	Date d'autorisation	Aide accordée	Coût total	Nombre
2015-2016	06 Montréal	Ville de Montréal	Installation d'un système de réfrigération à	2015-12-08	1 000 000,00 \$	7 145 776,10 \$	1
			l'ammoniac et construction de locaux à				
		Association québécoise des arénas et	Promotion et accompagnement des	2015-04-01	45 000,00 \$	45 000,00 \$	1
		des installations récréatives et sportives	gestionnaires d'arénas et de centres de				
			curling				
Total 2015-2016					1 045 000,00 \$	7 190 776,10 \$	2
Total général					1 045 000,00 \$	7 190 776,10 \$	2

Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

QUESTION

Fournir les détails concernant la nouvelle mouture du Programme de soutien pour le remplacement ou la modification des systèmes de réfrigération fonctionnant aux gaz R-12 ou R-22 : arénas et centres de curling.

RÉPONSE

Les règles et normes du Programme de soutien pour le remplacement ou la modification des systèmes de réfrigération fonctionnant aux gaz R-12 ou R-22 : arénas et centres de curling sont en élaboration.

Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

QUESTION

Concernant le Programme de soutien aux événements sportifs internationaux, identifier les sommes allouées (totales et ventilées par région) en 2015-2016 et pour les trois dernières années. Inclure la liste des entreprises, des municipalités ou des organismes ayant reçu une aide financière, la date de l'aide, le nombre d'emplois créés et le montant reçu.

RÉPONSE

Voir Annexe 1.

Annexe 1 - QOP-120

Projets autorisés dans le cadre du

Programme de soutien aux événements sportifs internationaux 2015-2016

Année financière	Région	Requérant	Titre du projet	Date d'autorisation	Aide accordée	Coût total	Nombre
2015-2016	02 Saguenay–Lac-Saint- Jean	Fédération québécoise des sports cyclistes	Grand Prix cycliste de Saguenay 2015	2015-04-14	60 000,00 \$	320 350,00 \$	
		Fédération de natation du Québec	La Traversée internationale du lac Saint-	2015-05-28	55 000,00 \$	786 500,00 \$	
			Jean 2015				
	03 Capitale-Nationale	Ski de fond Québec	Tour de ski Canada 2016 - Montréal et	2015-09-23	700 000,00 \$	6 265 305,00 \$	
			Québec				
		Fédération québécoise des sports cyclistes	Grand Prix cycliste de Québec et Grand Prix	2015-07-30	344 000,00 \$	6 141 885,00 \$	
			cycliste de Montréal 2015				
		Fédération québécoise des sports cyclistes	Vélirium 2015 - Coupe du monde UCI de	2015-05-19	315 000,00 \$	2 251 650,00 \$	
			vélo de montagne du Mont-Sainte-Anne				
		Fédération québécoise de tennis	Coupe Banque Nationale 2015	2015-09-03	80 000,00 \$	1 870 000,00 \$	
		Commission de surf des neiges du Québec	Jamboree 2016 - Coupe du Monde FIS de	2015-12-22	375 000,00 \$	2 450 150,00 \$	
			Québec				
		Fédération de triathlon du Québec	Coupe du monde ITU de triathlon d'hiver	2015-12-11	30 000,00 \$	539 904,00 \$	
			2016				
	05 Estrie	Fédération de natation du Québec	La Traversée internationale du lac Mégantic	2015-07-10	25 000,00 \$	166 300,00 \$	
			2015				
	06 Montréal	Fédération de patinage de vitesse du Québec	Coupe du monde de patinage de vitesse	2015-09-30	70 000,00 \$	477 000,00 \$	
			courte piste - Montréal 2015				
		Fédération de Gymnastique du Québec	L'International Gymnix 2016	2016-01-11	70 000,00 \$	399 500,00 \$	
		Fédération québécoise de Taekwondo	Canada Open 2016 / Para-Canada Open	2016-01-18	70 000,00 \$	305 696,00 \$	
			2016				
	07 Outaouais	Fédération québécoise des sports cyclistes	Grand Prix cycliste Gatineau et Chrono	2015-05-27	55 000,00 \$	287 212,00 \$	
			Gatineau 2015				
		Plongeon Québec	Coupe Canada 2015 - Grand Prix de	2015-05-27	85 000,00 \$	398 000,00 \$	
			plongeon de la FINA				
		Fédération de volleyball du Québec	Coupe panaméricaine U21 - 2015	2015-06-01	45 000,00 \$	320 690,00 \$	
		Ski de fond Québec	Tour de ski Canada 2016 - Gatineau	2015-09-23	250 000,00 \$	1 698 800,00 \$	
	08 Abitibi-	Fédération québécoise des sports cyclistes	Tour de l'Abitibi 2015 - Coupe des Nations	2015-07-06	45 000,00 \$	450 651,00 \$	
	Témiscamingue		Junior UCI				
	12 Chaudière-	Fédération québécoise des sports cyclistes	Tour de Beauce 2015	2015-06-02	85 000,00 \$	975 777,00 \$	
	Appalaches						
	14 Lanaudière	Fédération québécoise de tennis	Internationaux de tennis junior du Canada	2015-07-20	45 000,00 \$	331 349,00 \$	
			2015				
		Fédération québécoise de ski acrobatique	Coupe du monde FIS de ski acrobatique	2015-11-13	85 000,00 \$	368 200,00 \$	
			2016				1
	16 Montérégie	Fédération équestre du Québec	International Bromont 2015	2015-05-08	105 000,00 \$	2 060 855,00 \$	
		Fédération équestre du Québec	Concours complet CCI3* Bromont 2015	2015-06-05	50 000,00 \$	334 500,00 \$	
otal 2015-2016			·		3 044 000,00 \$	29 200 274,00 \$:
otal général					3 044 000,00 \$	29 200 274,00 \$	- 2